

Les Conseils de Şālih

(Pand-i Şālih)

Hajj Şayx Muḥammad Hassan Şālih ‘Ali Şāh

Traduction : Nozar Aghakhani

L'illustre traité de Pand-i Şālih (les Conseils de Şālih)
Les règles et les commandements de l'ordre soufie Ni'matullāhi Sultān 'Ali Šāhi
Par sa sainteté Hājj Šayx Muḥammad Hassan Şālih 'Ali Šāh
Traduit du persan par Nozar aghakhani
Première édition persane : 1939
Traduction française 2010
Edition : Haqiqat Publication, Téhéran , Avenue Gandhi, Neuvième avenue, N° 24, Boite postale 11365-3357
Email: info@haqiqat.ir
Tirage 1000
Impression et reliure Khawjeh

Préface à la traduction française :

Nous voulons, dans notre préface à la première traduction française de Pand-i Šālih - qui n'est sûrement pas une version définitive- relater les difficultés que nous avons rencontrées dans la traduction de ce texte et les solutions que nous avons choisies pour tenter de les surmonter. Il est essentiel à notre avis de préciser un élément important dès le début de cette préface : l'auteur dans son introduction dit avoir décidé d'écrire ce livre pour apporter des réponses à de multiples questions qui lui sont adressées de la part des gens qui n'ont pas accès à des « maîtres autorisés » et pour pouvoir développer ses réponses, ce qu'il ne pouvait pas faire dans les réponses qu'il adressait à ces personnes individuellement. Mais en pratique on se rend compte qu'il adopte ici un style dense et traite des sujets de manière assez condensée, ce qui nous fait penser qu'il considérait lui-même ce livre plutôt comme un aide-mémoire destiné des personnes initiées dans la confrérie et en contact avec des maîtres et des autres cheminants sur la voie soufie (*sālik*) et non pas aux personnes extérieures et étrangères à ces notions. Ces éléments sont encore plus visibles dans des traductions qui transposent des notions qui semblent familières, ne serait-ce qu'en apparence, aux lecteurs persanophones, dans une autre langue et pour des personnes étrangères à ces notions. Nous avons opté pour une traduction qui reste une traduction et non un commentaire ce qui fait que notre traduction à l'instar du texte persan ne peut être au mieux qu'une sorte de « hand-book of soufism » et non un exposé détaillé de l'ensemble des thèmes. Il ne peut, à notre avis, être compris que par des personnes déjà familières à ces notions et fréquentant les milieux soufis.

Pand-i Šālih est écrit en persan et le style semble à première vue simple et claire, mais en réalité les apparences sont trompeuses : l'auteur utilise des longues phrases et dans la même phrase il lui arrive de traiter plusieurs sujets différents ce qui rend quelque fois la lecture et la compréhension difficile et cela même pour les persanophones. Pour faciliter la traduction et par conséquent la compréhension du texte nous avons essayé chaque fois que cela n'altérerait pas le sens, de couper et subdiviser ces longues phrases et de les rendre plus compréhensibles.

Ce texte est rempli de termes techniques persans et arabes dont la compréhension est essentielle pour pouvoir espérer saisir la vision de l'auteur. Pour ne pas trahir la pensée de l'auteur, nous avons toujours transcrit et cité dans le texte le terme persan ou arabe. Nous avons tenté, quand cela semblait possible, de trouver et de proposer des équivalents exacts en français pour ces termes. Pour cela nous avons utilisé quelques fois des termes qui ne sont pas courants en français de tous les jours mais qui nous semblaient proches de termes persans ou arabes utilisés par l'auteur. C'est par exemple le cas pour le terme « Discipline de l'arcane » que nous avons utilisé (en suivant pour cela Henry Corbin) pour traduire le terme, au combien essentiel, de « *Taqiya* », ou encore « égoïté » pour traduire « *anānīyat* », cheminant pour *Sālik* ou encore Coalescence pour *Jam'*. Pour d'autres termes il ne nous semble pas exister d'équivalents en français, il s'agit de *Bey'at*, *Walāyat*, *Wijha amr-i ilāhi*. Pour ces termes même si quelques fois une explication a été donnée nous avons été obligé d'utiliser la transcription latine du terme original. Pour la transcription latine nous avons utilisé le système de translittération proposée et utilisée par la revue *Abstracta Iranica* en 2005.

Nous avons traduit à partir de l'original persan mais dans un souci d'exactitude nous avons toujours comparé notre traduction à la traduction anglaise qui malgré ses nombreux défauts a le mérite d'être la première à avoir osé affronter les difficultés d'une telle entreprise. Quelque fois nous avons proposé plusieurs traductions possibles pour le même terme, dans ces cas les variantes ont été proposées entre parenthèses. A plusieurs reprises et par souci de clarté nous avons ajouté quelques mots qui n'existent pas dans le texte persan, ces ajouts sont placés entre crochet. Les versets coraniques sont traduits en utilisant la traduction de J. Berque. Les références sont données entre parenthèse, le premier chiffre désigne la sourate et le deuxième le verset ; par exemple (C6 :118) désigne la sourate 6 verset 118.

Nous répétons et cela sans aucune fausse modestie que notre traduction n'est sûrement pas la meilleure et que toutes les critiques sont les bienvenues. Etant donné le caractère important de ce texte et sa place centrale dans la confrérie Ni'matullāhī, nous nous sommes essentiellement concentré sur le fait d'éviter les contresens même si cela a du quelque fois altérer l'esthétique de la langue française. Même si nous n'avons pas réussi à transposer en français le souffle et la vie qui habitent ce texte, nous pensons que nous n'avons jamais trahit la pensée et la spiritualité de l'auteur.

Nous remercions Mr Aman Othenin-Girard pour ses remarques.

Nous espérons que cette traduction soit reçue avec indulgence. La satisfaction de notre guide et maître est pour nous la meilleure des récompenses.

Translittération :D'après *Abstracta Iranica*, 2005, vol 28

d	ض	ā	آ
t	ط	b	ب
z	ظ	p	پ
‘	ع	t	ت
g	غ	ṭ	ث
f	ف	j	ج
q	ق	č	چ
k	ك	ḥ	ح
g	گ	x	خ
l	ل	d	د
m	م	<u>d</u>	ذ
n	ن	r	ر
v,w	و	z	ز
h	ه	ž	ژ
i, ī,y	ی	s	س
		š	ش
		ṣ̌	ص

Le système vocalique :

Brèves : a e u

Longues : ā ē ū

Diphthongues : ay aw

Biographie de l'auteur, Şālih 'Alī Šāh :

Muḥammad Ḥassan Bičaré Beydoxti Şālih 'Alī Šāh est né le samedi 8 Du'l hijjah 1308 de l'hégire (15 juillet 1891) à Beydoxt, Xorassan en Iran. Son père Molla 'Alī Nour 'Alī Šāh était le fils de Mollā Sultan Muhammad Sultān 'Alī Šāh, Qutb de la confrérie Ni'matullāhi . Il commença son éducation à Beydoxt même, sous la direction de son illustre et honorable grand père. Après le martyre de son grand père en 1327 (il a été assassiné à l'aube alors qu'il se préparait pour la prière) il fût initié dans la confrérie par son père puis envoyé à Téhéran. En effet à cette époque le Xorāssān vivait des jours troubles et Nour 'Alī Šāh envoya son fils à Téhéran pour l'éloigner de ces difficultés. Il se rendit à Ispahan pour continuer ses études. Là il fréquenta et étudia avec les grands savants comme Molla Mohammad Kaši et Jahāngir Xān Qašqāyi. En 1328 il retourna à Téhéran pour rendre visite à son père. Lors de ce voyage il fut autorisé par son père de « diriger la prière collective ». Le 11 Rabi' attāni 1329, il reçoit le titre de Şālih 'Alī Šāh de son père et au cours du mois de Ramadān de l'année 1330 (1912) son père le désigna, sous impulsion divine, comme son successeur spirituel. Il effectua la même année et sur les recommandations de son père son pèlerinage et se rendit à la Mecque. Il retourna à Beydoxt en 1331. Nour 'Alī Šāh mourut empoisonné le 15 Rabi'ol aval 1337 (19 décembre 1918) et Şālih 'Alī Šāh devint, d'après le testament spirituel explicite de Nour 'Alī Šāh, le Qutb de la confrérie. Il fit de nombreux voyages en Iran et à l'étranger essentiellement pour visiter les lieux saints (Baghdad, Karbalā, Najaf, Syrie et Jordanie) et les frères de la confrérie. En 1373 (1954) sur le conseil de ses médecins il se rendit d'abord à Téhéran puis en Suisse à Genève pour subir une opération chirurgicale. Il resta deux mois et demi en Suisse et poursuivit sa convalescence à Téhéran avant de retourner à Beydoxt. Il se rendit trois autres fois à la Mecque en 1375, 1380 et 1385.

A Beydoxt l'essentiel de son temps était consacré à l'éducation et la formation spirituelle de ses nombreux disciples, à aider les nécessiteux et aux œuvres de charité. C'est ainsi qu'il s'occupa de la restauration de plusieurs mosquées, de la construction d'écoles et dispensaire, de la mise en état des réservoirs d'eau et des canaux souterrain dans ce lieu désertique, de la construction d'une grande bibliothèque à Beydoxt qui fût la première du genre dans la région. Il vivait lui-même de l'agriculture. Les résultats de ces actions sont toujours visibles à Beydoxt et à Gonābād. Il décéda à Beydoxt le jeudi 9 Rabi' attāni 1386, 28 juillet 1966. Il avait nommé Soltān Ḥussein Tabandeh Riḍā 'Alī Šāh comme son successeur et Qutb de la confrérie.

En dehors de nombreuses lettres qu'il écrivit en réponse aux questions qui lui furent posées, Pand-i Şālih est le seul livre qu'il a écrit. Ce livre est comme une longue lettre adressée à tous les fidèles de la confrérie et à toute personne voulant connaître le véritable chemin vers Dieu.

Biographie de Dr Nour ‘Ali Tabandeh, Majdoub ‘Ali Šāh, le Qutb actuel :

Docteur Ḥaj Nour ‘Ali Tābandeh, Majdoub ‘Ali Šāh, troisième fils de Šālih ‘Ali Šāh, est né le vendredi 14 octobre 1927 (17/04/1346 Hégire lunaire et 21/07/1906 Hégire solaire) à Beydoxt, Xorāssān en Iran. Il commença son éducation sous la direction de son père en se familiarisant avec des sciences religieuses, l'astronomie traditionnelle et l'astronomie moderne puis parti à Téhéran pour poursuivre ses études. Il obtint un double baccalauréat littéraire et scientifique en 1945. L'année suivante il s'inscrit à la faculté de Droit de l'université de Téhéran et obtient sa licence en 1948. En même temps il perfectionna ses connaissances en sciences religieuses et droits islamiques (*fiqh*) auprès de son frère Riḍā ‘Ali Šāh et des savants religieux tels que M. Šahābi et M. Šariat Sangelagi. Il commença à travailler au ministère des affaires étrangères puis en 1950 entra au Ministère de la justice et y occupa des postes importants. En 1952 il est initié par son père, Hazrat Šālih ‘Ali Šāh, dans la confrérie et l'ordre Ni‘matullāhi. En 1955 il quitte l'Iran pour la France pour compléter sa formation juridique et obtint son doctorat à Paris en 1957. Durant ce séjour en France il rencontra le célèbre Henry Corbin, assista à ses cours et commença même la rédaction d'une thèse sur « Hagiographie de Ḥāj Mollā Sultan Muhammad, Sultān ‘Ali Šāh et un siècle de Son Ecole ». Il retourna en Iran pour reprendre ses activités au Ministère de la Justice.

En 1968 et avec une bourse du gouvernement français il retourna à Paris et obtint son diplôme à l'Institut international d'administration publique. Il continua à occuper des postes de hautes responsabilités au sein du Ministère de la justice jusqu'à sa retraite en 1976, date à partir de laquelle il commença à travailler comme avocat au barreau de Téhéran.

Après la révolution, il a collaboré avec le gouvernement de transition de M. Bazargān au Ministère de la justice et comme membre du directoire des administrateurs de l'organisation de Hadj. Il a volontairement démissionné de toutes ses responsabilités gouvernementales en 1980. Durant toutes ces années il a continué à parfaire son éducation spirituelle d'abord sous la direction de son père Ḥaḍrat Šālih ‘Ali Šāh et puis après la mort de celui-ci en 1966 sous la direction de son successeur Ḥaḍrat Riḍā ‘Ali Šāh.

Pendant toutes ces années, il était très estimé par ses collaborateurs pour sa fiabilité et la justesse de son comportement et son respect pour la loi.

Du fait de ses activités politiques pour la défense des droits de l'homme il a été emprisonné pendant environ huit mois en 1990 et a passé la plus grande partie de cette période en quartier d'isolement.

A la mort de Ḥaḍrat Maḥbub ‘Ali Šāh en janvier 1997 et par l'autorisation écrite de ce dernier, il devient le Qutb de l'ordre Ni‘matullāhi sous le titre honorifique et spirituel de Majdoub ‘Ali Šāh. Depuis Il se consacre entièrement à l'éducation spirituelle de ses nombreux disciples et à des œuvres de bienfaisance telles que des organisations d'aide aux personnes démunies, des cliniques gratuites et des bibliothèques et cela malgré toutes les difficultés rencontrées.

Hū 121

Au nom de Dieu, le miséricordieux, le clément En qui je place ma confiance et mon espoir

Introduction

La louange la plus sincère revient à celui qui possède tout et qui par son rayonnement amène les êtres à exister. L'adoration revient à Dieu, le sans pareil, qui est tout puissant, tout savant, voyant et qui est l'origine de la création et vers qui retournent toutes choses et d'où tout est venu. Le bienfaisant qui à chaque niveau de l'être a satisfait la demande d'aptitude de chaque atome, le miséricordieux qui a laissé ouvert le chemin de retour conduisant à Lui ; le meilleur des chemins étant celui du Prophète qui nous appelle au service divin. La meilleure de ses bénédictions étant le fait que nous soyons choisis comme disciples du Prophète de la fin du temps. Ô mon Dieu, nous aspirons à être tes serviteurs et nous nous accrochons à la corde que tu nous tends. Accorde nous tes faveurs pour que nous puissions, sous la conduite de ton prophète bien aimé, ton serviteur Muhammad ibn Abdullah nous orienter vers toi, et que nous puissions mettre en pratique ses commandements, et illuminer nos cœurs par l'amitié spirituelle (*Walāyat*) et l'obéissance aux héritiers de ton prophète.

En implorant l'aide de Dieu, moi pauvre impuissant et serviteur des derviches, *Muhammad Hassan Gunābādi*, qui suis honoré, sur le chemin spirituel du titre de *Şāliḥ 'Ali Şāh*, je mets par écrit, à la demande de certains frères spirituels et des cheminants (*Sālik*) de l'ordre Ni'matullāhi, ce livre et ces commandements, essentiellement pour leur rappeler leurs devoirs relatifs à l'Islam et à la foi. Les raisons suivantes ont joué un rôle certain dans cette décision :

- Depuis quelque temps, un nombre important de lettres comportant de nombreuses questions nous parvient de la part des chercheurs mais aussi des débutants parmi nos frères. Ces lettres nous arrivent des endroits où il n'y a pas de maîtres autorisés, ou de la part des personnes qui ne fréquentent pas des frères anciens et avancés sur le chemin ou des gens qui ne sont pas familiers avec les livres des grands mystiques. Ces personnes nous questionnent sur les commandements ésotériques et exotériques. J'ai toujours répondu à ces lettres, mais comme la réponse ne peut pas être suffisamment développée dans une simple lettre et comme à part le destinataire de la lettre personne d'autre ne profite de la réponse, les mêmes questions reviennent sans cesse. J'ai donc décidé d'écrire ce livre sous la forme d'une longue lettre traitant de l'ensemble de ces questions de manière détaillée et à l'usage de tous. Les sujets non traités seront à rechercher dans les paroles des hommes parcourant le Chemin.
- Certains de ces débutants, en entendant des objections de la part des amis ou des ennemis des derviches, sans se donner la peine de faire des recherches, doutent. Ou alors, en lisant les livres des mystiques, ils lisent [ces textes traitant des] secrets du chemin spirituel - qui ne sont que des connaissances du cœur et des effusions divines - ou les entendent de la bouche des personnes plus avancées mais ne les comprennent pas et pensent que ces secrets ne sont que des mots et des phrases ou quelques pratiques vides de sens. Ils ne vérifient pas cela dans les livres des grands maîtres et ne le demandent pas à ceux qui possèdent la connaissance. Ou alors ils les entendent [les explications] ou les voient mais le problème n'est pas résolu du fait des différences de point de vue et d'école. Ainsi quelque fois ils tombent dans le piège des mauvaises

opinions ou des actions inacceptables ou se font une fausse opinion des justes. C'est pour cela que nous tenterons de résoudre leurs problèmes de manière directe mais aussi par des allusions dans cet écrit.

- De nos jours, un certain nombre de personnes qui ignorent les étapes de "la pauvreté spirituelle" (*faqr*) et de la théosophie (*'irfān*), sans considérer l'essentiel et sans approfondir les paroles des mystiques et sans même lire leurs livres- qui sont pour la plupart édités de nos jours- ou alors en les lisant et en transformant à leur guise leurs significations, en donnent une mauvaise image aux gens.

De plus, certains opposants veulent dénaturer la pauvreté spirituelle et la voie des derviches et créer une opposition à cette voie. Une voie qui n'est autre que la continuité du chemin des prophètes et des amis de Dieu (*awliyā*), et l'union de la forme et du sens et qui consiste à garder son cœur en présence de Dieu et ses mains dans le travail ; et traiter l'ensemble de la création avec amour. Ces opposants essaient de lui donner de nouveaux noms et prétendent que nous aspirons à la paresse et à l'oisiveté, nous accusent d'être un fardeau pour la société et de ne pas respecter les commandements, les lois et les principes de la religion exotérique et prétendent que nous rejetons la civilisation. Tout cela pour nous rabaisser aux yeux des gens.

De plus un certain nombre de chercheurs tombent dans leur piège et croient leurs paroles et les considèrent comme vraies et restent éloignés de la vérité. C'est pour cela que le rappel des principes de nos croyances et nos pratiques s'imposait.

- Un certain nombre de chercheurs ou de ceux qui sont sur le chemin, en entendant que le cheminement spirituel n'est autre que le raffinement des qualités morales et des mœurs, considèrent que la théorie décrite dans les livres est suffisante ou alors pensent que les "habitudes fermes de l'âme" (*habitus*) ne sont autre que la bonne conduite extérieure. Il était donc nécessaire de récapituler les fondements de l'éthique islamique dans sa compréhension mystique. Espérons que cela soit bénéfique.

- Les *derviches*, se sachant obligés à chaque époque d'être reliés au maître vivant du moment et de renouveler avec lui leur pacte (*'Ahd*) et de lui demander leurs devoirs préfèrent pour un certain nombre d'entre eux demander des prescriptions même concernant les devoirs mineurs, faisant attention même aux petits détails, et n'ayant pas compris l'ordre général ou le considérant comme insuffisant ou alors par sécurité et pour atteindre la certitude,

D'autres tombent dans l'excès inverse et pensent qu'être derviche n'est autre que prononcer des prières et des litanies verbales pour obtenir des bienfaits matériels. Ou alors ils pensent que ces litanies et ces prières sont des moyens de satisfaire les désirs matériels et s'accrochent à leurs apparences pour régler leurs affaires; alors qu'elles devaient être des dialogues intimes avec le bien aimé et [l'occasion] de lui manifester notre indigence et notre non-être devant sa présence éternelle et qu'elles devraient être pratiquées avec la concentration totale du cœur. Ils devraient prendre conscience de cette erreur. D'autres en entendant la maxime « qu'est-ce que la religion sinon l'amour ? » pensent que l'amour seul est suffisant, et, de façon consciente ou inconsciente négligent l'observation des actions justes et recommandées et ne respectent pas les commandements et les interdits qui sont nécessaires à la sauvegarde de l'amour et de la relation [à Dieu] et pour abreuver la foi. D'autres peuvent ne pas respecter même les règles de bonne conduite.

C'est pour cela que certains de nos amis nous ont demandé, pour attirer l'attention de ces personnes, d'écrire une instruction brève mais complète, que l'on puisse garder sur soi et à laquelle on puisse se référer fréquemment. Car les livres, du fait de leur longueur, sont peu lus et rapidement oubliés. J'ai donc accepté leur demande et réuni la quintessence des instructions des maîtres antérieurs, qui ont été souvent rapportées dans les livres et je les ai mis par écrit brièvement à la manière d'un index. Puisqu'il s'agit d'une lettre de recommandation et de conseil plutôt que d'un livre, je la présente à mes frères sous le titre de « conseil de Şālih » et par ailleurs, je souhaite pouvoir dans le futur écrire un grand livre de plusieurs volumes pour commenter le livre de *Sālihiyya*. Et comme la plupart des gens ne savent pas lire l'arabe et ne connaissent pas les termes techniques et les principes fondamentaux de la théosophie (*'irfān*), j'ai décidé d'écrire dans un persan simple et commun. J'y exposerai brièvement les notions obligatoires et les devoirs religieux généraux ainsi que les principes dont le caractère bon ou mauvais est connu par toute intelligence. Au contraire, les notions moins souvent prises en considération mais qu'il faut observer y seront traitées de manière plus détaillée.

Et en premier lieu, j'insiste sur le fait que nos amis doivent s'efforcer à apprendre les pratiques et les lois religieuses. L'apprentissage de ces pratiques possède une antériorité de nature par rapport à l'apprentissage des pratiques spirituelles. Il faut les apprendre, à mesure de nos besoins, à leurs sources pour connaître nos devoirs islamiques. Les pratiques spirituelles sont là pour leur donner vie et pour orner les lois religieuses et ont une priorité de valeur sur ces pratiques religieuses.

Pour améliorer leur perspicacité dans les affaires spirituelles, nos amis doivent se référer aux livres des grands mystiques et plus particulièrement à ceux de mon grand père – Sultān 'Alī Šāh - ou de mon père – Nūr 'Alī Šāh - qui sont remplis de vérité et pleins de conseils. Cet écrit doit être considéré comme un chapitre complémentaire ou le résumé de ces livres ou comme une description du pacte et de l'engagement contracté avec Dieu, auxquels j'ai ajouté - et cela est dû aux circonstances particulières - un certain nombre de détails pour expliciter certaines de leurs opinions. J'espère que les croyants se rappelleront les qualités et les manières de la foi et ne se contenteront pas seulement de leur relation et attachement à leur maître, mais qu'ils fourniront les efforts nécessaires pour avancer sur la Voie et pour ne pas rester en arrière, qu'ils éprouveront de la honte quand ils seront négligents et qu'ils réprimanderont leurs âmes inférieures.

Même si ce qui est écrit, malgré son caractère général, possède toujours des exceptions, et que dans des circonstances particulières les devoirs peuvent changer, ces commandements concernent les cas généraux ; les cas particuliers nécessitent des recommandations et des ordres spéciaux qui sont compris par des gens doués d'une intelligence aiguisée. Et bien que, d'après le saint verset du Coran, les femmes et les hommes sont égaux en ce qui concerne l'islam et la Foi, et que les sœurs ont comme les frères, des devoirs, par le fait que du point de vue de la foi les femmes sont l'égaux des hommes et qu'elles doivent fournir les mêmes efforts que les hommes, ici je m'adresserai de façon générale aux « frères » en ne considérant [dans chaque personne] que le centre subtil de la foi (*Imān*).

J'implore l'aide des saints et j'attends de mes frères qu'ils lisent régulièrement et de façon attentive cet écrit, qu'ils le traitent avec amour et bienveillance et qu'ils le mettent en pratique. Il ne faut pas qu'ils prennent la négligence d'un autre croyant pour alibi. Il faut fournir des efforts, autant que possible, pour remplir les conditions nécessaires pour pouvoir être appelé « pauvre spirituel » (*faqīr*), terme désignant l'état qui est le plus haut degré que l'on puisse atteindre dans la soumission à Dieu. Bien sûr, les changements et les mouvements qui apparaissent dans le monde doivent nous faire réfléchir et nous réveiller. L'on doit saisir chaque opportunité, et même si dans le fait d'être derviche il n'y pas en tant que tel de sectarisme ni de division en partis ni préoccupation pour les affaires matérielles, le croyant doit être lucide et prévoyant. Il doit réfléchir aux conséquences et aux finalités de chaque acte

et apprécier la paix et remercier Dieu. Lorsque les difficultés et les obstacles sont moins nombreux il doit intensifier sa concentration et ses pratiques. Il ne faut pas oublier d'essayer de lever les doutes et les incertitudes et de résoudre les conflits religieux.

Je demande à Dieu qu'il nous accorde le succès, à moi et à mes frères.

Mes frères

Réflexion et recherche :

La supériorité de l'homme sur les autres êtres vivants vient de son intelligence (*'Aql*) et sa raison clairvoyante [qui considère et examine tous les aspects des choses]. L'enfant, à la naissance est semblable aux autres animaux, mais avec la croissance et le développement de son corps, son intelligence et sa clairvoyance elles aussi se développent. En partant de ce qu'il sait, de ce qu'il voit et entend, il construit sa connaissance de choses qu'il ne connaissait pas et découvre les faits et gestes des autres êtres vivants. Il se consacre à l'embellissement et à la purification de son corps physique et de ses facultés intérieures et apparentes, et plus il emploie sa raison et réunit les prémisses, meilleure sera son développement. Sa compréhension des effets et des secrets du monde de la création sera progressive et graduelle, il fera des inventions et créera des arts et techniques pour le bénéfice du genre humain. Mais il ne doit pas se contenter de cela ou consacrer toute sa pensée à ce qui est en dehors de son être ni focaliser la concentration de son cœur sur son corps et ses implications.

Il doit plutôt prendre conscience et méditer sur :
« D'où suis-je venu et dans quel but ?
Où irai-je, ne me montreras-tu donc pas ma patrie ? »

Preuves de l'immortalité de l'esprit (*rūh*) et de l'immatérialité de l'âme (*nafs*) et de l'existence de l'au-delà :

Et du contraste qui existe d'une part entre la limitation des corps et des choses matérielles, leur transformation, leur destruction brutale ou progressive mais toujours totale, et d'autre part la vivacité du désir et de la quête innée de satisfaction pour ses aspirations terrestres et l'effort qu'il doit fournir pour la recherche de ce qu'il a perdu d'autre part, l'homme doit prendre conscience que la chevauché grandiose de la pensée n'est pas limitée à ce monde et que la réalité humaine est quelque chose d'autre que ce corps. Ce qui [en nous] a la maîtrise des facultés et des organes et qui reste immuable malgré toutes les transformations du corps et reste simple [et unique] malgré le caractère multiple des facultés, qui en est proche bien que différent, qui sait, qui voit et qui peut, qui reste immuable et un malgré l'inconscience du corps et l'inattention de l'imagination - dans l'enfance, dans l'adolescence et la vieillesse, durant le bonheur ou le malheur, en état de maigreur ou d'embonpoint, de santé ou de maladie - et à quoi sont rattachées la pensée et la raison et est appelé l'esprit (*jān, ravān*), c'est cela qui est la réalité de l'homme, son individualité et n'est ni matérielle ni sensible.

Le cœur - centre de la pensée - est l'intermédiaire entre l'esprit et le corps. L'esprit domine et contrôle le cœur et à son tour le cœur domine le corps. Ainsi, il ne faut pas emprisonner l'esprit par les agissements de la faculté estimative (*wāhima*) dans le puits et la prison du corps. Au contraire, il faut illuminer le corps par la lumière de l'esprit, et cela par l'intermédiaire du cœur.

Il ne faut pas sacrifier notre vérité intime à l'autel du monde, mais se consacrer un peu à soi et comprendre que nos actes, nos dires et nos pensées qui nous accompagnent pendant la vie et ceci jusqu'à la mort, ne siègent pas dans le corps, mais comme ils subsistent dans la tablette de l'esprit, ils ne sont pas altérés par la mort naturelle et la destruction complète du corps - corps qui se détruit progressivement même durant la vie - et accompagnent notre esprit. Et comme, l'esprit peut vivre sans corps pendant le sommeil, et que les états et les événements qu'il traverse pendant le sommeil influencent son humeur durant l'éveil, et que quand il fait des bons rêves ou des cauchemars et qu'il sent leur joie ou leur tristesse, il voit leurs effets ou leurs accomplissements durant l'éveil, il doit en conclure qu'après la mort aussi les effets des actes accomplis durant sa vie l'accompagnent et sont sources de joie ou de

souffrance et de châtement. Il doit penser à son bien être dans l'au-delà, mais comme l'intelligence ne lui suffira pas pour y accéder, il doit chercher le chemin et le guide qui l'y conduira.

Les prophètes et les initiés qui ont parcouru ce chemin et en ont expérimenté la facilité et la difficulté et le bien et le mal, qui connaissent les provisions qui sont nécessaires pour le traverser, sont chargés de réveiller les consciences et de nous montrer ce chemin et ses dangers. C'est pour quoi nous sommes tenus d'essayer de mettre en pratique leurs prescriptions et de suivre leurs conseils.

Et la naissance de cette réflexion clairvoyante est le commencement du voyage sur le chemin vers Dieu. Bien sûr, si cette recherche et ce désir s'intensifient en lui, et qu'il se résout à se corriger et à se perfectionner et s'il comprend que le simple fait de changer son aspect extérieur et de s'attribuer une apparence religieuse ne l'amènera pas au but, et s'il comprend qu'il ne pourra pas parcourir le chemin par la simple ordonnance ou la prescription d'un guide, et que pour traverser ce chemin rempli de dangers et de brigands il est nécessaire de posséder non seulement un guide mais aussi des armes, sa recherche se concentrera pour trouver le décret d'investiture explicite (*Naşş*) des anciens, qui étaient clairvoyants et savants. Et en considérant leurs dires véridiques accompagnés et prouvés par des faits - qui sont l'unique moyen de trouver le vrai guide - il trouvera la personne du guide et il se soumettra à lui avec perspicacité et bonne opinion comme ce fut le cas de Moïse devant Khizr. Cette adhésion (et cette soumission) est appelée dans la terminologie des mystiques, la première étape du cheminement spirituel (*Sulūk*). Ensuite, il doit, sans protestation et sans hésitation, s'efforcer d'avancer par la force de sa volonté sur le chemin en s'inspirant des prescriptions qu'il a reçu de son maître. Il doit être immuable vis à vis des états ressentis et vécus, et chasser les tentations (*vasvās*) par l'arme de la remémoration (*Dikr*) et en étant toujours en méditation (*Fikr*) en concentrant son attention. Il doit prévoir la finalité de chaque action et ne pas s'attacher uniquement aux apparences extérieures, et il doit tant qu'il vit préserver le lien qui unit son cœur à son maître.

En considérant et en suivant l'ordre divin, il doit considérer la glorification de son maître comme la glorification de Dieu, et essayer de réaliser ce que le maître approuve, ce qui est louable. Par contre l'imitation (*taqlīd*) non réfléchie et fondée sur des bases instables est blâmable. L'apparition de l'illumination et la vision intérieure, qui mettent à jour notre faiblesse et notre indigence, doit intensifier sa relation (*tavaşşul*) à son maître. Il doit considérer ces illuminations et cette vision comme des effusions de l'attention spirituelle du maître pour ne pas tomber dans les abîmes de l'orgueil. En effet sur ce chemin la vanité, l'opiniâtreté et l'orgueil sont les plus grands dangers.

Mes frères

La foi (*Imān*) est l'attachement de l'esprit à l'origine et la pensée du commencement et de la fin. C'est la grande dignité divine (*Nāmūs*) et son dépôt (*Amānat*) que l'on doit protéger et apprécier à sa juste valeur et préserver des impuretés. Nous devons concentrer nos efforts pour réaliser en nous les qualités de la pauvreté spirituelle (*faqr*) et de la foi, et pour que nous soyons reconnus par notre bonté.

Bien qu'elle soit confirmée par l'intelligence mais tombée dans l'oubli dans ce monde du fait des tromperies de l'âme, nous devons donc nous efforcer de renouveler le pacte prééternel (*'Ahd-i Azali*) qui est inscrit sur la tablette de la nature primordiale de l'esprit, par le pacte et le contrat recommandé et prescrit (*'Ahd-i Taklifi*). Une fois ce pacte renouvelé, il faut le protéger et le préserver, et par l'aide et la grâce de Dieu éviter l'oubli et l'insouciance. Il faut réaliser et honorer les conditions de ce contrat (*Bey'at*) et ajuster nos actions à ces termes.

Il faut toujours garder présent à l'esprit, ces trois phrases qui sont la quintessence des instructions [divines] : soumission envers Dieu, compassion et bienveillance envers tous les hommes, et serviabilité et humilité envers les frères en religion. Nous devons conformer nos actions à ces trois principes et juger nos agissements par rapport à eux. Par la bonne pensée, la bonne parole et la bonne action, nous devons répondre à l'appel émis par les maîtres et les saints « qui seront mes compagnons et mes aides sur le chemin menant à Dieu ? ». Nous devons nous efforcer d'atteindre la destination finale, et pour cela prendre le comportement des anciens pour exemple. Il ne faut pas céder au désespoir – ce qui équivaut à l'infidélité envers Dieu et au reniement- et avancer avec une volonté solide.

Mes frères

Dikr (remémoration, oraison du cœur)

Le cœur est le dépôt du trésor divin et le réceptacle de la miséricorde divine. Il est le centre du royaume du corps, et reste en permanence partagé entre les tentations de Satan et les inspirations de l'ange. Il faut surveiller le cœur car ce qui domine le cœur, commandera les organes et les facultés. Et comme l'attachement à ce bas monde est un piège pour l'esprit et la source de toutes les erreurs et de tous les péchés, il faut orienter le cœur, en suivant les ordres, vers le monde du Mystère (*Ġayb*), se tourner de son propre mystère vers le mystère absolu, ce qui remédiera à la dispersion de l'imagination, éloignera les tentations et permettra l'unification des énergies spirituelles. Ainsi l'âme se purifie et les mœurs blâmables qui sont nées de l'attachement au bas monde seront remplacées par les mœurs louables. Progressivement le cœur se familiarise avec le souvenir de Dieu jusqu'à ce que la porte entrouverte par Dieu soit entièrement ouverte et le cœur devienne la demeure du Bien aimé. Le souvenir de Dieu rend le cœur humble et le corps soumis, les mœurs pures et les actes louables. Le souvenir de Dieu par un de ses serviteurs, qui prouve et implique que Dieu se souvienne [aussi] du serviteur, libérera finalement l'homme de son existence illusoire et le conduira vers la véritable existence. Car tant que persiste l'égoïté et la subjectivité personnelle (*Anānīyat*), il ne peut y avoir de véritable adoration de Dieu.

Le *dikr* reçu, doit être pratiqué en toute circonstance pour que ses influences apparaissent dans les actes et dans la vie et laisse une trace dans le monde. Cette pratique continue est encore plus conseillée dans certaines situations, comme lorsque l'on mange car il est dit « consommez de ce sur quoi le nom d'Allah a été prononcé » (C6 :118). Bien que ce verset ait été interprété comme traitant de l'abattage rituel des animaux, mais son sens est plus général. Le souvenir de Dieu durant le repas en augmente le plaisir et en améliore la digestion et ceci par la concentration de la chaleur [l'énergie] et de l'esprit sur l'intérieur (*Bātin*) [du corps]. Ainsi tant que cette nourriture persiste dans le corps, elle est comme un remémorant (*Dākir*), et les bénéfices en seront plus grands. Une autre circonstance [où le *dikr* continu est encore plus conseillé] est pendant l'acte sexuel. Ainsi l'enfant dont la conception a été accompagnée du souvenir de Dieu, aura une nature parfaite, sera un croyant fidèle, bienfaiteur et intelligent. Une autre circonstance est au moment de l'endormissement alors que l'attention se concentre sur le monde du Mystère. Si l'on s'endort avec le souvenir de Dieu, durant le sommeil le *dikr* se perpétue en nous et nos rêves - qu'ils soient des manifestations de nos [propre] états spirituels ou des occurrences extérieures - seront des rêves véridiques. Un autre moment c'est l'instant du réveil qui est le moment du retour vers ce monde et le retour de l'attention vers les organes et les facultés corporels. Le jour qui commence ainsi sera un jour plein de succès spirituel et matériels. Au moment du réveil, on doit concentrer son attention sur l'origine et sa manifestation et avoir recours aux lumières des « Quatorze Immaculés » et espérer de la part de Dieu ouverture et dénouement en ce qui concerne le cœur, la religion et le monde. Et comme tout ce qui est confié à la mémoire au moment de l'endormissement et au réveil reste bien gardé, l'esprit va s'habituer au souvenir de Dieu à ces deux moments et s'y concentrer. Alors, autant que possible, il n'oubliera pas un seul instant le souvenir de Dieu de sorte qu'il puisse se rappeler ses convictions religieuses au moment de la mort.

***Fikr* (Méditation visionnaire, visualisation)**

Il faut pratiquer continuellement la méditation, et entreprendre le voyage spirituel en montant sur le destrier de la méditation pour connaître les vérités du monde et passer à travers le portail de son mystère personnel vers le Mystère absolu et attendre la délivrance

réjouissante (*Faraj*) de l'esprit car « il n'y a pas de quiétude pour le croyant fidèle sans la rencontre d'avec Dieu »

L'Attente (*Intizār*)

Et il doit chercher *Mawlā* - qui accompagne chaque particule et qui est relié à chaque cœur et qui confère son enseignement et sa bienfaisance particulièrement aux cœurs des croyants fidèles- dans son propre cœur, pour le trouver et le connaître. Ainsi lorsqu'Il apparaîtra dans le monde extérieur, ce croyant fidèle sera capable de le reconnaître et sera attiré et captivé par lui du fait de la proximité et la ressemblance des genres [qu'il y a entre eux]. Et cette attente du cœur - qui doit être accompagné de l'attente dans le monde extérieur et de l'ajustement des actions sur l'assentiment de *Mawlā* et qui le rend digne d'accompagner le résurrecteur (*Qā'im*) d'entre les gens de la famille de Muhammad - a été et sera le meilleur instructeur des shī'ites.

Compagnonnage spirituel (*Ṣuḥbat*):

Le cheminant (*Sālik*) doit garder présent à l'esprit les bienfaits et les dons de son bienfaiteur et en être reconnaissant, surtout en ce qui concerne le don de la guidance spirituelle (*Hidāyat*) et de la foi (*Imān*). Il ne doit pas éloigner de son cœur l'intermédiaire de l'émanation [du bienfait divin].

Bénédictions concernant le Prophète (*Ṣalawāt*)

Même pendant la prière rituelle (*Namāz*) qui montre notre servitude envers le Dieu unique, il est ordonné de prononcer des bénédictions concernant le prophète et sa sainte famille et donc d'avoir recours [à ses personnes]. Ceci est une quête de miséricorde pour l'organe subtile de la foi qui provient de la personne du prophète et qui est présent dans le cœur de ses disciples. [Prononcer ces bénédictions] C'est relier cet organe subtil à la Vérité Muhammadienne. Se souvenir des saints [morts] chaque jour et nommer ceux d'entre eux qui sont vivants, pour le bon augure et en signe de recours et pour les nommer comme médiateur est chose louable.

Règles du Service dévoué (*Ādāb-i Xedmat*)

La fréquentation et la compagnie des *awliyā* ainsi que- sur leur conseil - la compagnie de ceux qui sont avancés sur le chemin, est un des piliers du cheminement spirituel (*Ṣoluk*) et une aide inestimable pour le cheminant et provoque [en lui] un accroissement de la connaissance. Car en leur compagnie, l'homme se souvient de Dieu, leurs paroles accroissent la connaissance et leurs actes font que l'on désire la demeure éternelle.

L'observation et la contemplation des sages sont équivalentes à une dévotion cultuelle et cheminer vers eux est miséricorde. En effet l'âme est influencée par ses compagnons. En compagnie de chacun d'eux, l'on ne doit pas attacher d'importance à leur différence de rang, mais uniquement à l'importance de l'impératif (l'ordre) divin (*Wijha-ye Amr-i Ilāhi*) et l'on doit les considérer comme des intermédiaires d'effusion de la grâce. Mais, au contraire, en société on doit respecter leurs rangs et leurs différences de degré [de réalisation spirituelle].

Il doit autant que possible, purifier son corps des impuretés et des vices et parer son intérieur (*bātin*) par les ornements de l'amour et de la sincérité. Il doit prendre leur vérité spirituelle comme intercesseur et en leur présence intensifier l'observation vigilante (*murāqiba*), la concentration de l'attention (*tavajjuh*) et la présence du cœur. En leur

présence, il doit éviter et contenir autant que possible les manifestations extérieures de son amour et cela tant qu'il garde son autocontrôle et tant qu'il en a le choix, spécialement car ces manifestations sont critiquées par des non initiés.

Il ne doit rien faire qui puisse donner des prétextes aux calomnies ou provoquer la jalousie. Tant qu'il arrive à se contrôler, il doit respecter les règles de bonne conduite : par exemple, autant que faire se peut, ne pas frapper à la porte, ne pas hausser la voix et ne pas se mettre en avant. En leur présence il doit essayer de s'asseoir face à eux, et si cela est impossible se débrouiller pour pouvoir quand même les voir. Il ne doit pas rester longtemps, ce qui peut les ennuyer, sauf si des affaires rendent sa présence nécessaire. Dans ces réunions, il ne doit pas faire attentions aux autres convives au-delà de ce qui est dicté par l'usage et les règles de bonne conduite, sans quoi les gens le critiqueraient ou se sentiraient dévalorisés. Il ne doit pas tourner le dos à quelqu'un, surtout s'il s'agit d'un *mo'men* (croyant fidèle, initié), sauf dans les réunions d'enseignement et par nécessité. Il doit être vigilant et tâcher de comprendre ce qu'il y entend et le mettre en pratique et trouver des exemples de ce qu'il a entendu en lui-même, car malgré les apparences il est peut-être le destinataire du message.

[Dans ces réunions] Il ne doit pas bavarder avec les autres, d'autant plus que cela cause une dispersion des sens et de l'attention, si cela est indispensable il doit murmurer. Il ne doit questionner et interroger le maître que concernant les sujets dont la connaissance lui est indispensable sans dépasser les limites et poser ses questions pour recevoir un bienfait spirituel. Il ne doit surtout pas couper la parole des maîtres. Il ne doit pas rapporter les défauts des autres et surtout ne pas médire au sujet d'un autre croyant auprès des maîtres, sauf quand il est interrogé à ce sujet ou quand les circonstances l'exigent et dans ces cas il doit répondre avec compassion et justesse. Et quand il pratique le *muṣāfiha*, il doit considérer cet acte comme le renouvellement de son pacte. Cette pratique, avec le cœur souillé et la pensée dispersée qui - rendent la pureté du cœur impossible - ne sera qu'une imitation aveugle.

Durant le *muṣāfiha* il prendra en considération les exigences du moment et pratiquera la modération pour ne pas causer de gêne ou d'ennui. Il évitera tout acte et toute parole susceptible de causer un mécontentement ou un embêtement et tentera de ne pas causer de désagrément dans les affaires matérielles. [Au lieu de faire des demandes verbales], il doit invoquer, dans chaque affaire, l'énergie et la volonté nécessaire par l'intermédiaire de la spiritualité des maîtres, et chercher leur assistance pour atteindre le but au plus vite. Il doit prier pour ses frères [en religion] par la langue et par le cœur et être bienveillant envers eux et souhaiter leur progrès et avancement spirituel.

Mes frères

La Dissimulation du secret (*Kitmān-i Sirr*) Discipline de l'Arcane :

La *Walāyat* (amitié et dilection spirituelle) et le cheminement spirituel (*Tariqat*) concernent le cœur et non pas le corps ni les organes. Elles sont liées à la profondeur du cœur [*Sirr*, un des niveaux de profondeur du cœur spirituel] et non pas à la tête. Elle a été transmise de poitrine à poitrine (de personne à personne et sans interruption), n'a pas été mise par écrit et ses fondements ne sont même pas exprimables par des mots. Ou plutôt, plus on en parle et plus on écrit à leur propos, plus elles deviennent cachées. Et comme l'effet et le résultat sont dus à l'ordre et au commandement de la personne de *Wali*, suivre des prescriptions écrites (trouvées dans les livres) ne produit aucun résultat. Et il est nécessaire de préserver et bien garder les secrets de la religiosité, surtout les notions dont la dissimulation a été clairement ordonnée.

Il ne doit pas exprimer ce qui, des états spirituels ou des convictions, sont inspirées dans son cœur, car il doit en suivant l'exemple de son maître, les dépasser et poursuivre son chemin. Chaque état, une fois dépassée ne doit plus être pris pour référence.

Dans ses actes et paroles il doit prendre en considération la préservation de l'état spirituel, la foi, la vie et les biens de musulmans mais en même temps garder ses distances et être prudent avec le plus sûr de ses frères (ses compagnons). Il ne doit pas poser son fardeau sur l'épaule de celui qui n'a pas le même rang [spirituel] que lui, de même qu'*Abuḍar* ne savait pas et ne devait pas savoir [les secrets] que contenait le cœur de *Salmān*. Si dans son cœur, il percevait une manifestation intérieure des saints et des maîtres, cela ne devrait pas provoquer de parole teintée d'exagération, de peur de conduire à la désobéissance. Ainsi cette discipline de l'arcane et cette dissimulation ont toujours été chose naturelle et la règle chez les saints et les maîtres.

Se préserver contre les tentations de l'âme inférieure, c'est cela l'ascèse (*Riāḍat*), le combat spirituel (*Jihād*) et la discipline éducative (*Tarbīyat*). Cela augmente sa domination sur l'âme, ainsi que sa persévérance et sa volonté, et la dissimulation [de ces manifestations] amène la noblesse tandis que son contraire- leur divulgation (*Izā'a*)- cause la bassesse, la faiblesse de l'âme et la dissolution de l'effet [du commandement du maître]. Il doit respecter le commandement des maîtres et ne pas révéler son secret aux autres, et même, quand cela n'est pas nécessaire, dissimuler ses allées et venues et son patrimoine pour préserver sa vie et ses biens. Les situations qui nécessitent la dissimulation du secret diffèrent des situations qui exigent « la guerre sainte (*Jihād*) » ou de celles faisant intervenir le commandement « commander le bien et prohiber le mal ». Ces commandements servent la promotion de l'Islam et la défense des musulmans et leurs accomplissements nécessitent un ordre précis à une époque opportune. Se dépasser et sacrifier sa vie et ses biens sur le chemin de Dieu pour la sauvegarde et la promotion de la religion est une chose et la protection de sa foi, sa vie ses biens et son honneur et ceux des autres musulmans en est une autre.

Mes frères

Ethique (*Axlāq*)

L'homme est un ensemble qui contient tous les attributs des animaux mais portés à la perfection, ainsi - comme eux- il s'efforce d'obtenir le repos et le bien être et de repousser les dommages et la souffrance. L'homme possède, en plus la faculté de pensée et l'intelligence, ce qui permet l'équilibre et la modération de ses attributs et la domination de son âme inférieure et leur utilisation pour l'élévation de son esprit, conduisant à la révélation de ses qualités morales louables et à l'éviction de celles qui sont blâmables. Le croyant fidèle doit donc, en permanence être attentif à la correction de son âme et au perfectionnement de ses mœurs intérieures. Car si les *habitus* de l'âme – et ce sont eux qui provoquent les actions- sont louables, les actions produites seront louables et s'ils sont blâmables, les actions seront mauvaises.

Bien que les moralistes exposent ces principes de manière détaillée dans leurs livres et y donnent des instructions, l'homme n'obtiendra pas les mœurs louables en lisant ces livres et ni même en lisant les traditions (*Hadith*) ou le Coran. Car à chaque fois que l'on coupe l'une des têtes de l'âme inférieure, à sa place il en repousse une autre.

Ce combat contre l'âme et contre Satan doit être mené avec une ferme résolution et en implorant l'aide de la puissance intérieure des maîtres et en cultivant l'organe subtil de *Walāyat* qui est présent dans le cœur des fidèles. Celui-ci [l'organe du *Walāyat*] est le rang de la haute réalité spirituelle de 'Ali (*'alawiyat-i 'Ali*) qui sort le croyant fidèle des ténèbres de l'ignorance et du monde matériel par la lumière immatérielle et la connaissance. Il n'y pas d'autre Agent dans l'être que lui [Dieu]. Et si le principe de « il n'y a pas d'autre chevalier spirituel que Ali » est appliqué avec l'attrait de l'ardent désir et l'amour emprunt de foi et si par l'épée (*Dulfaqār*) de la remémoration et de la méditation visionnaire qui lui a été confiée, il essaie de déraciner l'âme inférieure et d'augmenter la dépendance et l'intimité de son cœur vis-à-vis du souvenir de Dieu, progressivement l'amour et l'attraction du bas monde - qui sont les fruits de l'égoïté et de l'entêtement et causes de tous les péchés et mauvaises mœurs – faibliront et il maîtrisera peu à peu son âme et arrivera à en contrôler les manifestations, jusqu'à ce qu'elle [l'âme inférieure] périsse. Tant qu'un tel état n'est pas atteint, l'approbation du *Mawlā*, qui est la mesure de la bonté des mœurs, n'est pas acquise. Car les obligations et les conduites diffèrent selon les circonstances ; dans un cas il [*Mawlā*] approuve que l'on soit ferme et intransigeants et dans un autre au contraire il préfère l'indulgence. Cette modération et cet équilibre ne peuvent pas être atteints par notre intelligence imparfaite. Pour cela, il faut que le cœur devienne la demeure de Dieu et que la Vérité règne sur le cœur qui lui contrôle le corps.

L'observation vigilante (*Murāqiba*) et l'auto examen (*Muhāsiba*)

Il faut donc être vigilant quant à nos états et nos actes, car un moment d'égarement ou d'oubli suffit pour que l'âme inférieure redresse la tête. Il faut examiner ses faits et gestes avant même l'Examen [définitif] et peser ses pensées, ses paroles et ses actes par la balance de l'intelligence et par la mesure de l'assentiment de *Mawlā*. Nous devons aussi, illuminer notre fort intérieur par la lumière de *Walāyat* et de la foi, de sorte que les bonnes vertus qui sont des aperçus du paradis apparaissent et que les mauvais penchants qui sont des aperçus des flammes de l'enfer soient purifiés.

Souvenir de la mort

Le fait de réfléchir au monde matériel et à sa dégradation, à la mort naturelle et à la destruction du corps - qui est inévitable et imparable- et de savoir qu'il faut tout laisser derrière soi et partir de ce monde les mains vides, évacuent progressivement du cœur l'amour du monde et détournent les pensées de l'homme vers l'approvisionnement et la préparation de la vie éternelle. Cela renforce le souvenir de Dieu.

Espoir (désir) *Amal*

Et comme au moment de la mort la vérité est dévoilée à chacun, le souvenir de la mort ravive chez le cheminant, le désir ardent de rencontrer *Mawlā*, et de ce fait son cœur sera purifié des désirs incongrus.

Repentance (*Tawba*)

Et comme le croyant fidèle doit se concentrer sur lui-même en permanence, et analyser ses mœurs et ses actes, et prendre conscience de ses mauvais côtés pour se repentir de ses pensées, ses paroles et ses actes, ceci provoque en lui un état de repentance et de retour vers Dieu. Car la porte de la repentance est une des portes du paradis qui reste ouverte en permanence et pour tout le monde. Ainsi, par le rappel de la mort –qui nous attend- et l'attente de la vision de l'aimé, il doit éloigner et chasser les tentations du Satan.

Retour (*Ināba*)

Il doit saisir et profiter de chaque instant et en reconnaissant le pardon et la générosité divine, contrôler son âme et retourner vers Dieu. Cet état sera d'autant plus intense qu'il est clairvoyant et qu'il est conscient de la grandeur du bien-aimé. Il invoquera du tréfonds de son être « Ô seigneur, nous avons été injuste envers nous-même » (C7 :23) et dira du fond du cœur « il n'y a d'autre Dieu que toi, Gloire à Toi, j'étais parmi les iniques » (C21 :87). Le dépouillement (*Khal'*) et le revêtement (*Lubs*) ontologiques (*Takvini*) – qui consistent en l'anéantissement (*Fanā*) du soi et la surexistence (*Baqā*) par Dieu- ont des manifestations différentes et portent des noms différents selon les degrés.

A ce niveau, cela a pour nom : repentance et retour. A un autre niveau cela s'appelle *isti'āda* [chercher refuge en Dieu], et la formule « au nom de Dieu » est une de ses manifestations. La prière, l'aumône légale, le renoncement (*tabarrā*) et le ralliement (*tawallā*), l'anéantissement et la surexistence, en sont d'autres manifestations, et cela en fonction des différents niveaux.

Pudeur craintive (*Hayā*)

Et le cheminant, qui s'efforce de s'améliorer a honte de lui-même et même de ses actes louables, que dire alors des actes blâmables ? Il se voit couvert de honte, car tout en profitant des dons divins dans son royaume et par son aide et par sa force et en sa présence, il s'oppose à Lui. En outre, être pudique vis-à-vis des gens est naturel et louable.

Crainte (*Xawf*) et Espérance (*Rijā*)

Le croyant fidèle vit en permanence dans la crainte de lui-même, de ses propres actes et des tromperies de Satan, et grâce à la bonté et la générosité infinie [de Dieu] il se dirige vers le bien-aimé, tout en se considérant inférieur à tous.

Modestie (*Tawāḍu'*)

Il sera modeste envers les gens qui sont des créatures de Dieu, et la modestie conduit à l'élévation.

Orgueil (*Kibr*)

Ainsi, l'orgueil et la vanité qui vont de pair avec l'inconscience et sont des signes de la non-connaissance de soi disparaîtront en lui. Comment pourrait-il être orgueilleux quand en réfléchissant à l'origine et à la fin du corps il se rend compte de son indigence et du fait qu'il est incapable de changer ne serait-ce la couleur d'un cheveu noir ou blanc.

Vantardise (*Faxr*), hypocrisie (*Riā*) et tromperie

Ainsi il n'y a point de place pour se vanter et l'orgueil sera méprisé. Le croyant ne fixe pas son attention sur les autres, ne s'appuie pas sur eux et ne prête pas attention à ce qu'ils disent- que se soit des louanges ou des critiques.

L'amour et la compassion

Il les considère tous comme des signes de Dieu et les aime, et ne considère personne comme ennemi. Il est affectueux et compatissant avec tout le monde, particulièrement avec ceux qui lui sont inférieurs [les subalternes].

Attendrissement

Il doit se considérer comme un intermédiaire et un agent chargé de rendre service. Il ne doit pas avoir le cœur dur et être insensible à l'humiliation et aux pleurs des gens. Ceux-ci doivent réveiller en lui la compassion. Au contraire il doit considérer la douleur et le chagrin de chaque membre [de la société humaine] comme la douleur de l'ensemble [de la société].

Lucidité et Discernement (*Firāsāt*)

Et la concentration de l'attention et la remémoration - qui orientent l'esprit vers le monde supérieur qui est le monde de la connaissance - provoquent un changement substantiel au niveau de la constitution spirituelle et corporelle [de l'homme] et elles intensifient son discernement et sa faculté de réflexion. Il est essentiel de considérer la finalité de toute action dès son commencement.

Colère (*Ġaḍab*) et désir (*Šahwat*)

Par ailleurs, il faut savoir que Dieu a créé en l'homme - pour attirer les choses agréables et repousser les choses désagréables - deux facultés qui agissent comme les agents de la faculté de la pensée. Ces deux facultés qui exécutent les ordres de la pensée sont la faculté de la colère et celle du désir. Si ces deux facultés sont appliquées avec modération et équilibre et suivant la voie médiane tout en s'appuyant sur Dieu et sur la dimension invisible et [en agissant] sous le commandement de l'intelligence et celui du commandeur divin- ce qui est la balance pour juger le caractère louable d'une action- et qui ne peut être obtenu sans le souvenir divin, alors elles seront comme deux ailes permettant l'envol vers le monde supérieur.

Par contre, si elles agissent de façon contraire, en se tournant vers le monde sensible et ne cherchant que le bien-être du corps, alors elles seront des entraves et des attaches qui retiennent l'oiseau de l'esprit et l'attirent vers la bassesse de la nature. Ainsi, le chien et le porc de son être régneront sur son royaume.

Vaillance

L'équilibre de la faculté de colère, c'est la vaillance et la bravoure. Ainsi, le cœur, du fait de sa concentration et puisqu'il ne voit aucun autre agent (agissant) que Dieu, avance sur le chemin avec concentration, persévérance et une ferme volonté. Ainsi il ne sera pas dévié par les vents contraires.

Concentration du cœur (*himmat*) et Chevalerie spirituelle (*futuwwat*)

Il doit avoir un comportement chevaleresque et pratiquer le dépassement de soi sur le chemin de Dieu et des amis de Dieu et par le commandement de *Mawlā* n'attacher aucune importance à sa vie, à ses biens, à sa réputation ou son honneur. Ainsi il doit sacrifier l'inférieur pour obtenir le supérieur, tout en sachant que le respect de la hiérarchie est recommandé.

Jalousie sacrée (*Ġeyrat*), colère et maîtrise de la colère (*kazm-i Ġayz*)

Le croyant ne peut pas supporter de voir les étrangers pénétrer dans le sanctuaire du bien aimé et il se doit de pratiquer la jalousie fervente, de peur qu'une poussière ne se dépose sur la face du bien aimé. S'il entend des vaines paroles, cela ne doit pas le mettre en colère, il ne doit pas y faire attention et se doit passer en paix et tranquillement. Si sa colère gronde, il doit éviter la violence qui est une sorte de folie qui si elle n'est pas solidement enracinée se transformera peu à peu en remord avant de disparaître. Quand il sent monter la colère, il doit immédiatement commencer la remémoration de Dieu et pratiquer le *muṣāfiha* avec un autre croyant et considérer *Mawlā* comme présent et observant. Il doit dompter et apaiser sa colère par la douceur et par la patience. Dans ces situations, s'il est debout il doit s'asseoir, garder le silence et s'il est assis il doit [se lever] et se mettre en marche.

Pardon

Il doit pardonner autant que possible et cela parce que le bien aimé approuve et préfère le pardon et parce que lui-même attend le pardon de la part du bien aimé. Il doit même s'efforcer d'atteindre un état lui permettant de considérer les offenses de ses ennemis et de ses amis, comme venant de Dieu pour sa propre éducation spirituelle. Il doit réaliser dans sa propre existence qu'« il n'y a de puissance ou de force que venant de Dieu ».

Bonté suprême et bienfaisance (*Iḥssān*)

Il doit répondre [aux offenses] par la bienfaisance. La faculté colérique, si elle est autonome et n'est pas soumise à la raison, et si elle n'est utilisée que pour repousser les insatisfactions de l'âme inférieure, ne produit que des résultats déplaisants et désagréables.

Audace, Peur, Rancœur, Inimitié et Injustice

S'il n'attache pas d'importance aux obstacles et se dépasse, cet état s'appelle audace et témérité alors que ne pas fournir d'efforts c'est la peur et la crainte. Etsi quand il est maltraité par quelqu'un, il garde sa rancune et son inimitié dans le cœur, et réagit de façon disproportionné et à l'opposé de ce qui est ordonné, et cause de l'injustice à lui-même et aux autres, et dédaigne les créatures de Dieu, il « allumera » le feu de l'inimitié et consumera le monde, et il sera ainsi porteurs de mœurs blâmables.

Puisse Dieu nous préserver des méfaits du Satan et de ceux de « l'âme ordonnant le mal » (*nafs ammāra*).

Désir (*Šahvat*) et chasteté (*Iffat*)

De même, si dans l'être humain, la faculté du désir est contrôlée par l'impératif divin et reste sous l'autorité de l'intelligence, évite les extrême et agit – par l'ordre de Dieu et des prophètes – juste à la mesure de ce qui est nécessaire pour le maintien du corps et la survivance (permanence) de l'espèce et la prospérité du monde, cela même est chasteté et pudeur.

Cupidité – avidité et torpeur – apathie

Par contre, les deux extrêmes de cette faculté - la cupidité et l'absence de désir- sont des mauvaises choses. Le monde est le lieu de mise à l'épreuve du croyant et de son éducation spirituelle et de l'acquisition des vertus. L'on doit considérer que la fortune matérielle, femme et enfants, réputation et les subordonnés ne lui sont que confiés par Dieu, qu'il faut les surveiller, les servir et en prendre soin.

Abandon confiant (*Tavakkul*)

L'on doit considérer les causes matérielles comme des prétextes, et placer la confiance de son cœur en Dieu - qui est le donateur de l'existence - et continuer les efforts et savoir que le véritable distributeur et pourvoyeur du pain quotidien n'est autre que Dieu. L'on doit continuer à œuvrer tout en s'abandonnant à Dieu, avoir les mains occupées par le travail et le cœur tourné vers le bien aimé.

Soumission (*Taslim*) et agrément (*Riḍā*)

Car ce que Dieu fait advenir, c'est pour notre bien et à notre convenance. Il [Dieu] est plus bienveillant et affectueux envers nous que nous même. Il faut donc se soumettre à l'ordre ontologique aussi bien qu'à l'ordre prescriptive et s'en satisfaire.

Louange et remerciement

Il doit remercier et louer Dieu pour ses dons qui sont infinis, comme le don de la vie et de l'existence, celui des facultés et des organes, celui de la santé et de la sécurité et surtout le don suprême de la guidance spirituelle, de la foi et celui de l'existence des prophètes et des saints (*Awliyā*) qui sont là pour nous guider.

« Les nuages, le vent, le soleil et les cieux œuvrent

Pour que tu puisses obtenir ta nourriture et ne pas la consommer avec insouciance »

Et quand il a le bonheur de réaliser un acte de remerciement ou de mettre en pratique un devoir, il doit remercier Dieu pour cela.

« Qui est capable de par ses actions ou ses paroles

De réussir à remercier Dieu à sa juste valeur ? »

Bienveillance à l'égard de ses parents

Il faut louer et remercier les intermédiaires – virtuels ou réels - nécessaires à la réception d'un don divin. Les intermédiaires les plus importants sont ceux de la guidance spirituelle, c'est-à-dire les prophètes et les saints (*awliyā*) et ceux de la création corporelle, c'est-à-dire les parents et encore ceux de l'éducation, c'est-à-dire les professeurs et les éducateurs.

Fidélité et dévouement (*Wafā*)

Il faut rester fidèle à ceux qui lui ont fait du bien et ne jamais les oublier. Il faut toujours respecter une parole donnée, et honorer un pacte conclu et le mettre en pratique. Il faut penser à tous les dons de Dieu et le remercier pour la totalité de ses dons, et non pas considérer ses désirs et rester triste. Car remercier Dieu pour ses dons en augmente la quantité.

Contentement (*Qinā'at*)

Il faut se contenter de ce qu'il nous est donné [par Dieu] et ne pas se lamenter ni se plaindre, même si la prière et la demande sont permises parallèlement à l'état d'agrément et de remerciement et ne sont pas contradictoires.

Détachement et autarcie (*Istignā*), convoitise (*Tama'*) et générosité (*Saxā*)

Dans son cœur, le croyant ne doit avoir de regard pour personne. Il faut être autarcique et détaché des choses car demander quelque chose à quelqu'un d'autre que celui qui n'a aucun besoin et qui se suffit à lui-même [Dieu] n'est que bassesse et humiliation et attendre quelque chose de celui qui lui ressemble [un autre homme] est loin de la pureté qui est l'ornement de la pauvreté spirituelle. Bien au contraire, en temps de pauvreté [matérielle] il faut être patient et au cas où Dieu lui donne aisance et prospérité il doit – et cela pour remercier ces dons – s'acquitter de ses « droits divins ». Après cela, [le paiement des droits divins] s'il lui reste un surplus, il peut [l'utiliser pour] améliorer le confort et l'aisance de sa famille et aider les pauvres et les gens en difficulté, puisque le remerciement et la générosité sont les ornements de la fortune.

Par la grâce et la faveur divine, le croyant – qui doit s'efforcer à son amélioration et à distinguer le bien et le mal - ne doit pas sacrifier l'esprit pour le corps et le corps pour le bas monde mais à l'opposé il ne doit vouloir le monde que pour la sauvegarde du corps et le corps que pour l'obtention des perfections de l'esprit. Dans l'accumulation des biens matériels, il ne doit pas dépasser l'équilibre et la modération. Ses efforts ne doivent pas dépasser les limites fixées par les commandements, autrement l'âme devient opaque.

Cupidité

Car le cupide tombera d'abord dans l'entrave des difficultés de ce monde avant celles de l'autre monde. La cupidité est la cause des souffrances et le cupide est l'esclave du monde. La cupidité est toujours accompagnée par le besoin et la nécessité.

Le licite (*Halāl*), tromperie (*Makr*) et fraude (*Xud'a*)

Pour gagner sa vie, le croyant ne doit pas enfreindre les commandements de la Loi religieuse (*Ṣarʿ*), d'autant plus que la « nourriture quotidienne » (*rouzi*) est partagée d'avance mais prend le caractère licite (légitime, *hallāl*) ou illicite (illégitime, *harām*) en fonction des actions de l'individu. Il ne doit pas, dans ses actions, oublier l'humanité, l'équité, la compassion et la dignité humaine et il ne doit pas avoir recours pour l'obtention des richesses à la ruse, la tromperie, la supercherie et le mensonge qui sont des pratiques sataniques, car en ce qui concerne les richesses matérielles, ni leur acquisition ni leur préservation ne sont sous notre contrôle.

Révolte et lamentation

Ainsi, il ne doit pas s'attacher à ses biens matériels ou se considérer comme leur véritable propriétaire, car dans ce cas leur obtention provoquera vantardise et révolte et leur perte déstabilisation et lamentation. Il doit comprendre que c'est celui même qui les lui avait donnés, qui les a repris.

Jalousie (*Ḥassad*)

Il ne doit pas être jaloux de ce qui a été accordé aux autres, car Dieu accorde ses faveurs à tous. Le jaloux est toujours en colère contre sa destinée et le décret divin. Cette jalousie le brûle en permanence et il reste triste et inconsolable. La foi est indemne de jalousie. Les richesses n'appartiennent qu'à Dieu et le monde est éphémère, il ne reste alors aucune place pour la jalousie. Le croyant doit se concentrer sur son propre être intérieur.

Mes frères Service dévoué (*Xidmat*)

Les croyants fidèles sont comme des miroirs les uns pour les autres et cela du fait de leur attachement et de l'existence de ce principe subtile de la foi dirigé vers Dieu. Ils sont les enfants spirituels de Mohammad et d'Ali et sont donc des frères spirituels qui ont des corps multiples mais des esprits unis. Du fait du pacte spirituel conclu et de l'engagement pris, le service dévoué et l'assistance aux frères sont des conditions nécessaires à l'amour et à la foi. La bienfaisance à leur égard fait partie intégrante de la dévotion cultuelle et s'opposer à eux et leur vouloir du mal est considéré comme un péché.

Appréciez et estimez-vous les uns les autres et aidez-vous les uns les autres matériellement et spirituellement et ainsi fortifiez et développez l'organe subtil de la foi, car apporter la joie au cœur d'un fidèle satisfait le *Mawlā* et apporte paix et progrès dans les affaires des deux mondes. Il faut être heureux à l'idée de voir l'autre, et profitez de sa compagnie. Il faut se rencontrer en souhaitant paix et santé et en pratiquant le *muṣāfiha* et puis se séparer en priant et demandant le pardon pour l'autre et en lui témoignant son amour. Car le *muṣāfiha* avec un autre croyant fidèle, sans intervention de l'âme inférieure, équivaut au rappel et à la remémoration du pacte divin et au réveil de l'amitié résultant de la foi. Le fait que les pouces se touchent et que les doigts se joignent lors du *muṣāfiha* amène à l'ébullition la faculté magnétique humaine et à celle de l'amour. Cela illumine le cœur, efface la noirceur des péchés - comme les feuilles tombant durant l'automne - et apaise le désir et la colère.

Cependant l'on ne doit pas se contenter des habitudes et des apparences, mais s'efforcer à les réaliser véritablement et les posséder pleinement.

En présence des maîtres, les salutations doivent leur être réservées et la priorité accordée à ceux qui sont les plus avancés sur le chemin de la foi. Les jeunes doivent respecter les plus âgés et les plus âgés doivent pratiquer équité et fraternité à l'égard des plus jeunes et leur apporter protection. Celui qui a atteint un degré supérieur ne doit pas blâmer celui qui n'y est pas encore ni essayer de lui imposer ses perceptions personnelles. Il doit plutôt l'attirer vers le haut par la douceur et la gentillesse.

Satisfaire les besoins des croyants et apporter la joie à leur cœur satisfait le *Mawlā* et provoque le flot de la miséricorde divine et le progrès du cheminant (le pèlerin). Rendre visite à un croyant, et cela pour la foi, leur apporter des présents et des souvenirs ainsi que visiter les malades, participer aux funérailles et visiter les cimetières sont des actions qui sont approuvées et encouragées par Dieu et les maîtres. Les intentions et les volontés matérielles ainsi que les désirs périssables ne devraient pas être des obstacles à l'amitié et au service dévoué, ce qui conduirait à la rupture et à la séparation. Car si deux croyants restent fâchés (en mauvaise terme) ne serait-ce que durant trois jours, cela fera disparaître en eux, la senteur de la foi.

En cas de dispute et de différence il faut s'efforcer dans la mesure de possible de les régler de façon amiable, car tout ce que l'on recherche dans la séparation se trouve plus facilement et mieux par la gentillesse et dans l'union. Si cela [la résolution du conflit] requiert un intermédiaire, il faut le trouver, car cela [œuvrer pour la réconciliation des croyants] est un des devoirs des croyants. Dès qu'il entend parler de l'existence d'un conflit entre deux frères spirituels il doit s'efforcer que cela ne dure pas et tenter de le réparer. De plus il faut éviter et prévenir tout ce qui pourrait causer des différents, car le conflit affaiblirait les deux parties et même le genre humain. Si cette réparation nécessite des dépenses matérielles, le fait de donner cet argent est chose louable et approuvé par Dieu. Il ne faut jamais être cause de distanciation entre deux croyants et un obstacle entre deux lumières et créer une séparation.

Il faut s'assister les uns les autres dans les affaires, sauf si cela est préjudiciable pour un autre croyant. Dans ce cas il faut s'efforcer de respecter les droits des deux. En cas de

désaccord il faut assister celui qui a raison et s'efforcer de réparer l'injustice. Un cas douteux nécessite un effort particulier pour la réparation et la réconciliation.

Les liens et les droits fraternels doivent être sauvegardés et cela même après le décès des croyants. Si le croyant laisse derrière lui un fils, il faut l'assister et l'aider particulièrement pour que son nom et sa réputation restent intacts et que le fils puisse remplacer le père. L'observation des manières et des conduites extérieures, bien que fondamentalement non essentielle – puisque les manières sont dissolues entre les intimes - est recommandée pour le maintien de l'apparence et pour faire plaisir à ceux qui y tiennent encore, puisque la plupart des gens y font attention. Cela est encore plus nécessaire quand il est invité quelque part sauf dans les réunions intimes d'amitié et de pauvreté. Ce qui est attendu de la part des dignitaires c'est l'esprit de fraternité et de l'égalité entre eux. Les autres doivent traiter les dignitaires avec la considération et le respect qui leur sont dus et en préservant les bonnes apparences.

Il faut garder les secrets des croyants et essayer de dissimuler leurs manques et s'il entend des accusations concernant un croyant il doit essayer de dissiper les malentendus et de clamer son innocence par la gentillesse et les bonnes manières. Dans les cas où il suspecte que ces choses [les accusations] soient vraies, il doit les corriger avec bonté et bienveillance pour que l'on ne pense pas que ces actes commis par un individu sont approuvés par les maîtres. Cet individu, il faut le conseiller et le raisonner en secret et lui faire comprendre que ces mauvaises actions, non seulement lui sont néfastes mais encore altèrent la bonne renommée des maîtres. Autant que possible, les actions des croyants doivent être considérées avec indulgence et comme correctes. S'il ne trouve aucun moyen pour les interpréter et les justifier il ne doit pas les divulguer et les répandre et il ne doit surement pas prétendre que leur auteur n'est plus un croyant. On ne doit pas rompre avec lui sauf par un commandement clair des maîtres, mais il faut s'éloigner de ce genre d'action puisque même dans le Coran, Dieu loue ou condamne les qualités et les actions et non les individus.

Il ne faut pas être crédule et naïf quand il entend des accusations ; Dieu nomme inique (*Fāsiq*) celui qui rapporte des mauvaises choses sans fondements concernant le croyant. S'il est persuadé qu'une action est contraire à l'approbation de Dieu et de *Mawlā*, il doit le dire à son auteur et le conseiller en secret. En effet, la bienveillance à l'égard du croyant doit se voir aussi bien en apparence qu'en secret mais pour donner un conseil ou pour le corriger cela doit être fait en privé de sorte qu'il ne soit pas rabaisé en public et que son âme ne soit pas en conflit.

Médire au sujet d'un croyant- même s'il le voyait de ses propres yeux commettre une mauvaise action- devant qui que se soit et particulièrement devant les maîtres est chose blâmable. Cela est plus néfaste à la personne médisante. Cependant, si la résolution d'une difficulté ne peut se faire que s'il la rapporte et en parle- en ayant l'espoir que cela ait un effet bénéfique - alors la bienveillance l'oblige à en parler, mais pas en public.

On ne doit pas faire d'affaire ou de contracter avec un croyant un contrat qui pourrait conduire à un désaccord, car cela pourrait provoquer irritation et tristesse et briser une amitié spirituelle. Si cela est inévitable [faire des affaires avec un croyant] alors il doit prendre des mesures sérieuses comme si son partenaire était un étranger. Il doit céder les avantages qu'il laissera à la fin dès le début des discussions. A ce propos il y a un proverbe populaire, mais plein de sagesse qui dit : « marie-toi avec des proches (intimes) mais fait des affaires avec des étrangers. »

Embêter, porter préjudice, faire du mal, rabaisser et avilir, faire des reproches et ridiculiser un croyant apportent perte et préjudice dans ce monde et pour l'au-delà. Il est même conseiller de respecter autant que possible des formalités relationnelles, comme ne pas détourner son visage d'un croyant ou lui tourner le dos ou allonger ses jambes en direction de la tête d'un croyant. Participer à une affaire qui pourrait porter préjudice à un croyant est interdit.

Médire sur un croyant en son absence et lui chercher des défauts fait partie des péchés majeurs et est fortement déconseillé, alors que le fait de lui prodiguer des conseils, avoir de la compassion et de la bienveillance envers lui- en pensant que cela ait un effet bénéfique et sans qu'il se sente offensé- sont des actions louables. Calomnier c'est pire que médire, et tenir un croyant en suspicion, lui attribuer des maux et l'espionner ainsi que provoquer la discorde et la sédition entre les croyants et les nommer irrespectueusement provoquent la colère de Dieu et la suppression de ses faveurs et de ses dons.

Situations pouvant provoquer une accusation

Alors même que délaisser un croyant n'est pas convenable, [s'éloigner et se séparer de lui] doit être pris en considération dans les situations qui peuvent amener à une accusation mais sans que cela l'offusque. De plus il doit faire attention à ce que ces situations n'affectent pas sa propre personne.

Comme le fait de ne pas travailler et donc être un fardeau pour la société et le fait d'attendre tout de la société sont interdits dans l'ordre Ni'matullāhi et désapprouvés par Dieu, l'on doit encourager les croyants à travailler et leur porter assistance dans cette entreprise.

Mes frères

Respecter les commandements (*Amr*) et les interdictions (*Nahy*)

La foi est semblable à une culture dont la récolte est moissonnée au moment de la mort et dont les avantages et les bénéfices seront révélés après la mort. Cette culture doit être irriguée par des bonnes pensées, des bonnes paroles et des bonnes actions pour croître et pour ne pas disparaître. Ainsi, il sera peut-être possible que le croyant en récolte le fruit avant même sa mort naturelle et cela par « la mort volontaire ». Dieu a défini le bien et a commandé ce qu'il approuve. L'attachement spirituel et la foi nécessite et impose l'obéissance. Dès lors que quelqu'un connaît ce qui plait à son ami il doit agir en le respectant, que dire alors quand il y a un commandement explicite ou une interdiction ? Dans l'obéissance, il faut oublier sa propre volonté et comme cela est contraire aux inclinaisons naturelles de l'âme inférieure, il faut l'y obliger par des efforts, c'est pour quoi on appelle ces efforts les devoirs. Il faut attacher une grande importance au respect des commandements et des interdictions, et ne pas les prendre à la légère et fournir tous les efforts nécessaires.

Coalescence de la loi exotérique (*Šari'at*) et du cheminement spirituel (*Tariqat*)

Cet effort doit être fourni pour observer aussi bien les préceptes de la loi religieuse exotérique que les manières et règles intérieures et celles concernant la voie spirituelle. [La loi et le cheminement spirituel] ne doivent jamais être séparés car aucun n'aboutira au but sans l'autre. *Šari'at* traite les actions qui concernent le corps alors que *tariqat* traite celles concernant le cœur, *Šari'at* c'est parer l'apparence par l'obéissance et *tariqat* c'est purifier son intérieur par les bonnes mœurs, par l'amitié divine et par le rappel de Dieu et c'est illuminer son cœur par la connaissance de Dieu. Ainsi la relation [entre *Šari'at* et *tariqat*] c'est comme [celle qui existe entre] une amande et sa coquille ou comme un mot et sa signification ou comme le corps et l'esprit ou la lampe et sa lumière ou comme le médicament et ses effets. La coalescence et la réunion de *Šari'at* et de *tariqat* ainsi que celle de l'ésotérique et de l'exotérique a été et est une des caractéristiques de l'ordre *Ni'matullāhi*. Il faut donc s'y attacher et celui qui se considère comme le plus proche doit fournir un plus grand effort pour observer les commandements coraniques destinés aux croyants.

Si les affaires mondaines, comme gagner sa vie, augmenter sa fortune, s'occuper de sa famille ou avoir des plaisirs licites sont accomplies avec l'intention d'obéir aux commandements reçus, alors même ces actions, sont équivalentes aux cultes et à la dévotion rendue à Dieu.

En Islam, les prescriptions sont tellement exhaustives qu'il existe pour chaque chose soit un commandement soit une interdiction et le musulman est capable d'accomplir l'ensemble de ses actions avec l'intention de se soumettre au service de Dieu.

La lecture du Coran

La lecture du Coran, qui est un ordre divin et la forme extérieur du pacte conclu entre Dieu et ses serviteurs, est un commandement général [et concerne tout le monde]. Nous devons le lire, chaque jour, ne serait-ce que quelques lignes, pour nous souvenir de notre condition de servitude [envers Dieu] et nous rappeler le pacte. Il faut, autant que possible, en connaître la traduction et y consacrer une profonde réflexion. Avant de commencer la lecture il faut, tout en étant pur et propre, chercher refuge auprès de Dieu [et invoquer son assistance] pour que les tentations de Satan ne prennent pas place dans notre cœur et transforment le vrai sens de cette lecture. Lire de Coran, diriger son attention vers Dieu et son pacte sont ordonnées même pour les gens qui n'en connaissent pas la traduction. Il ne faut pas trop s'attacher à la lettre et

en oublier la signification et le but. La lecture d'une bonne traduction du Coran- et ce en dehors de la prière rituelle (*namāz*) [durant laquelle les versets doivent être prononcés en arabe] - pour comprendre et connaître les commandements et les instructions morales est une bonne chose, cela permettra au moins de savoir que ce que nous possédons est meilleur que ce que d'autre prétendent avoir.

La prière canonique (*namāz*)

La prière rituelle est le pilier de la religion et le signe majeur de l'appartenance à l'Islam. C'est l'action d'un serviteur qui se dirige vers Dieu, ce qui est l'essence même de toute forme de dévotion et de culte. Alors, si cette prière est acceptée tout le reste le sera aussi, et si elle est rejetée le reste le sera aussi. C'est le premier précepte islamique. Elle est encore plus estimée si elle est pratiquée en communauté, car la réunion des croyants est en soi une sorte de dévotion, mais aussi de bénédiction et de miséricorde. Il faut mettre de côté la paresse et accomplir particulièrement les prières du matin et du soir- qui sont les plus proches de la prière du milieu (*namāz wustā*) - dès le début de l'heure légale. Il faut aussi s'efforcer de conformer son état spirituel aux paroles que l'on prononce [durant la prière rituelle] et garder son cœur en compagnie de son bien-aimé et le considérer comme continuellement présent.

Avec l'appel à la prière (*adān*) et le second appel (*iqāma*), il doit se préparer au combat qu'il doit mener contre l'âme inférieure et avec le *takbirat al-ihrām* [la prononciation de la formule rituelle « Dieu est le plus grand »] il doit renoncer à tous ce qui est autre que Dieu et parcourir les différentes étapes de la voie en accord avec ce qu'il dit durant la prière pour accéder à la présence [divine] et la saluer. Bien sûr, il doit savoir ce qu'il dit, à qui le dit-il, ce qu'il demande et le pourquoi de cette demande. S'il n'accède pas à cet état spirituel et si son effort n'est pas couronné de succès, il doit s'accuser lui-même d'incapacité et de négligence et blâmer sa propre âme. Il doit se souvenir des conditions des pèlerins qui mobilisent l'âme par la cravache de l'ardent désir.

Ces allusions sont amplement développées dans les écrits des mystiques et particulièrement dans ceux de feu *Sultanalishāh*. En pratiquant les prières surrogatoires (supplémentaires) il doit agir en accord avec les commandements et avec réflexion et discernement. Dans l'intention de la prière il ne doit vouloir que *Mawlā*.

De plus, par l'étude des préceptes de la prière rituelle et en les approfondissant, il doit en extraire des allusions et des préceptes généraux et les mettre en pratique : comme le caractère louable de la propreté, la négativité de la lassitude, la promotion des réunions et des congrégations [entre les initiés], celle de la cessation de l'activité durant la journée de vendredi jusqu'à midi et l'effet provoqué par des discours et des sermons, la sauvegarde de la pudeur, la concentration de l'imagination et de l'attention, l'accomplissement des tâches ménagères- car il est dit que la mosquée d'une femme c'est sa maison- l'égalité et la fraternité, l'obéissance aux maîtres, l'union, s'empêcher et empêcher les autres de commettre des actes inique et tyranniques, la conservation de la santé et l'hygiène, le fait de ne pas fabriquer des habits et des plats en or ou en argent – même s'ils sont indispensable au commerce - le détachement des hommes envers les parures et les ornements tout en s'attachant à la propreté, le respect de son entourage et le fait de ne pas les offenser même par de mauvaises odeurs, les préserver des souffrances, pratiquer les affaires du monde en dirigeant son attention vers Dieu, le caractère estimé d'être éveillé au moment de l'aube, le fait de souhaiter pour les autres croyants ce qu'il se souhaite à lui-même, car le terme *ihdinā* (guide-nous) [qui est au pluriel] sous-entend la communauté, le fait d'organiser les festivité religieuses- découlant de la prière rituelle des deux fêtes (*namāz-i 'idayn*) et de celle de vendredi (*namāz-i jom'a*), l'interdiction de médire au sujet des croyants devant Dieu et devant les maîtres, et même la nécessité de l'intercession pour eux – découlant de la prière des

morts (*namāz-i amwāt*)- le fait de diriger son attention vers Dieu dans tout changement et toute révolution- découlant de la prière des signes divins (*namāz-i ayāt*), l'observation de l'économie et la modération- même dans l'utilisation de l'eau, le fait de ne pas avoir peur tout en respectant la prudence – dans la prière de la peur (*namā-iz xawf*)- et de nombreuses autres préceptes qu'un musulman astucieux et intelligent peut découvrir.

Le croyant doit réfléchir et méditer sur chaque situation pour découvrir ce qui est désiré et approuvé par le bien-aimé et le mettre en pratique.

Litanies et invocations (*Awrād*)

Après la prière rituelle, et dans la mesure du possible sur le lieu même où la prière a été pratiquée, il doit réciter les litanies et les invocations [prescrites] qui doivent suivre la prière et cela toujours avec la concentration du cœur et en comprenant leurs significations. Car l'approbation divine et l'éducation de l'âme se trouvent dans [la pratique] de ce qui nous est commandé, pourvu que cela se fasse avec une attention sincère. Il a même été promis que cette attention sincère et ce recours permettent l'amélioration des affaires de ce monde et de celle de l'au-delà, la répulsion des inquiétudes et des chagrins et la résolution des difficultés.

Prière – Supplication (*Du'ā*)

La supplication, c'est invoquer Dieu par le cœur, quelle soit prononcée ou non. Désirer quelque chose avec le cœur, jeûner ou prier pour l'obtenir ou faire un don matériel pour cela, avoir recours aux maîtres et prendre leurs esprits purs comme intercesseurs auprès de Dieu - car Dieu leur a permis d'intercéder- ou faire l'aumône et la charité au nom de Dieu sont des formes et des degrés différents de prière et de supplication.

La concentration du cœur d'un croyant, et la fixation de son énergie spirituelle sur une chose est aussi une forme de prière. Cette prière sera exaucée si elle est formulée et pratiquée avec une concentration complète du cœur, un complet détachement et un état d'impuissance totale, ce qui équivaut à se détacher de tout en dehors de Dieu.

Et pour intensifier son attention, et unifier son cœur, il a été recommandé de purifier son corps et ses habits de toute impureté et saleté, de tous ce qui appartient aux autres, de purifier son cœur des souillures, de se repentir et se retourner vers Dieu. [Il faut aussi avoir] une alimentation légalement permise, [s'attacher à] l'observation de la loi religieuse, ne pas être triste et affligé et suivre un certain nombre de permissions générales ou particulières.

Cependant, la prière a plus de chance d'être exaucée durant les périodes où la miséricorde divine se répand, ou lors des réunions des croyants pour cause de foi ou lors de leur dialogue intime avec Dieu. Il ne faut surtout pas négliger les moments où ils sont en état de repentance ou lors des réunions et cercles de *dīkr* (de remémoration) - des moments qui sont accompagnés de la miséricorde divine. Et même la prière verbale, si elle vient du cœur, prononcée et récitée mais accompagnée d'une attention qui agira sur le cœur et qui deviendra un état spirituel, sera une véritable prière. Réciter les prières dont le texte (la formulation) nous vient des saints - pour apprendre la façon de prier et de maîtriser la manière correcte de dialoguer avec Dieu - est très louable. Leur moindre apport serait de nous faire comprendre que l'on ne doit pas s'occuper du monde extérieur au lieu de sa propre ipséité, ou de se considérer innocent, mais qu'il est préférable de se représenter et de se remémorer ses propres péchés, de se réfugier en Dieu et d'implorer son pardon et le bien pour lui-même, ses frères et sœurs, ses parents et ses ancêtres et ses descendants, de se souvenir des anciens et des morts, demander l'indulgence et la miséricorde à leurs égards, souhaiter que les prières de ses frères soient exaucées. Et comme Dieu a donné au prophète l'autorisation d'intercession et a

approuvé son intercession, il faut au début et à la fin des supplications l'implorer et prononcer la formule de bénédiction divine le concernant (*ṣalawāt*).

Et dans l'acte même de demander pardon à Dieu se trouve la promesse d'absolution et de miséricorde et de puissance, la dispense des biens matériels et des enfants, la prospérité et l'abondance des bénédictions célestes et terrestres. Donc lors des prières et des supplications, il faut être en état de pénitence et invoquer la formule de pénitence (*dīkr-i istiḡfār*). Il doit autant que possible ne pas s'encombrer avec les affaires du monde qui sont vaines et ne pas se contenter de peu quand il adresse une demande à Dieu le Généreux. Il faut s'en remettre à Dieu pour qu'il subviene aux demandes essentielles.

Il ne faut souhaiter de malheur à personne car cela cause des difficultés.

Même si l'instant où le croyant atteint l'état spirituel de prière est le moment même où sa prière est exaucée, et même si chaque nuit qu'il passe en état de service divin la porte [de la miséricorde divine] s'ouvre et que cette nuit devient pour lui la nuit du décret divin (*ṣab-i qadr*), néanmoins les effets de la concentration du cœur sont plus intenses et plus efficaces durant les périodes conseillées et dédiées à la réalisation des cultes. Et bien sur, lors des périodes où un saint a rejoint Dieu ou qu'une porte [de miséricorde] s'ouvre pour les gens l'attention et la concentration doivent s'intensifier.

L'aube (*Sahar*)

[Un de ces moments privilégiés c'est l'aube] L'aube, quand l'air est pur et le corps est reposé, quand l'esprit est illuminé et sans souillures et qu'il n'est pas encore engagé dans les affaires du monde, est le meilleur moment de la journée pour se représenter ses péchés et pour engager un dialogue intime avec [Dieu] le Donateur autarcique. Il y a dans le fait d'être éveillé entre l'aube et l'aurore beaucoup de bienfaits spirituels et corporels, de bénéfiques dans les affaires du monde et de l'au-delà. Parmi les jours de la semaine le Vendredi est le plus adéquat et parmi les mois de l'année le mois de Ramadan est le plus propice.

Vendredi

En Islam, le vendredi a été désigné comme jour de fête pour les musulmans, et la prière du vendredi remplace celle de midi, et doit être pratiquée en communauté. Dans chaque ville ou village, une seule prière commune doit être organisée et les gens des alentours doivent y participer aussi. A l'occasion de cette prière, deux sermons (*xutba*) doivent être prononcés pour louer et glorifier Dieu et son prophète, associées à des oraisons (*monājāt*) et des recommandations générales et des instructions nécessaires en fonction des circonstances. Il y a dans le Coran même une sourate révélée qui porte le nom du vendredi.

Le jeudi soir et le jour du vendredi sont des périodes choisies et doivent être consacrés au service divin (adoration divine). De la réunion [des croyants durant ces périodes pour adorer Dieu] découlent des bienfaits matériels et spirituels de toutes sortes, et elle montre la splendeur de l'Islam et des musulmans ainsi que leur obéissance et leur unité et leur unanimité. La tenue du marché public et le développement économique après cette prière du vendredi sont parmi les possibilités découlant de cette réunion.

Mais malheureusement, durant la période de l'occultation, les shiites y attachent très peu d'importance, de sorte que de nos jours même son nom n'est plus entendu et tout le monde est privé de cette grâce. Cependant, Dieu soit loué, les *faqirs* [les pauvres au sens spirituel du terme, les *darviches*, les initiés] consacrent la nuit de jeudi et la journée du vendredi au culte divin, aux visites et au service et jusqu'au vendredi après midi ne participent à aucune activité mondaine. Les jeudi soirs ils se réunissent et se réuniront [pour des cérémonies religieuses] et

c'est cela même que je désire et que j'approuve. Je souhaite autant que possible qu'ils n'abandonnent pas ces réunions et s'y rendent assidûment.

Le dimanche soir aussi mérite une distinction particulière, et il est recommandé d'y tenir si possible, des réunions religieuses. Même si les réunions religieuses sont toujours bien venues, cela ne doit pas les [les croyants] empêcher de travailler et de pratiquer leurs métiers. La réunion des croyants dans un but spirituel provoque l'effervescence de l'amour et apporte bénédiction et grandeur. Ces réunions doivent avoir pour but le culte et l'adoration de Dieu, les participants doivent être occupés au souvenir de Dieu (*yād*) et à la concentration du cœur. Si une personne autorisée y est présente, la prière rituelle doit y être pratiquée en communauté et en groupe.

Les bénéfiques de *muṣāfiha* sont augmentés le vendredi. La lecture des livres des mystiques - dans lesquels les sujets religieux et les connaissances véridiques sont énoncés sous forme de conseil et de rappel- est très bénéfique et améliore la connaissance et la vision intérieure. De plus, en se rencontrant, les gens sauront dans quels états se trouvent les autres et les problèmes des croyants peuvent être résolus et leurs besoins comblés.

La durée de ces réunions diffère selon le lieu, le moment et l'état spirituel des participants. Cependant s'ils le souhaitent et s'ils le peuvent, le fait de rester ensemble jusqu'à l'aube, et de veiller ensemble, sans que cela gêne quiconque, est préférable. Il n'y a aucun obstacle à la présence des non initiés [littéralement ceux qui ne sont pas des frères] même s'ils ne verront que l'aspect formel des choses et ne tireront aucun autre bénéfice que ce que l'œil voit et ce que leur oreille entend.

Il n'est pas permis de pratiquer la *muṣāfiha* avec ceux qui ne font pas parti de l'ordre.

Le jeûne rituel (*Ruzeh*)

Le jeûne a été recommandé durant le mois de ramadan et avec des conditions et des instructions précises le concernant, par la loi religieuse et a pour but d'éduquer l'âme et l'accoutumer à l'obéissance, de briser les désirs de l'âme et de diminuer les forces animales [qui sont en l'homme], de purifier l'esprit et de prendre conscience des conditions des pauvres et des faibles. Plus on diminue (affaiblit) le corps et plus l'esprit s'élève. La santé promise apparaît avec la pratique du jeûne, alors que maladies et souffrances viennent par le changement du rythme veille - sommeil, la glotonnerie, la paresse et l'intempérance, et par le fait de dormir entre l'aube et l'aurore et par l'oisiveté.

L'homme ne doit pas être à ce point sous l'emprise de la faim et de la sexualité qu'il ne puisse pas supporter un retard de deux ou trois heures pour s'alimenter et qu'il soit terrifié et inquiet à l'idée d'un tel retard. Cela n'est que tentation et agissement de l'âme inférieure lors de l'obéissance et la servitude à Dieu, et doit être repoussé. Il faut s'efforcer de passer les journées et les nuits de jeûne avec le souvenir de Dieu (avec le *dīkr*, en se rappelant Dieu) et empêcher l'ensemble de ses organes et facultés de désobéir aux ordres divins et de céder aux plaisirs terrestres.

La dîme légale (*zūkāt*) et le un-cinquième (*xums*) et les dons (*infāq*)

La dîme légale prélevée sur les revenus financiers pour les dépenses publiques et le cinquième des butins et des revenus affectés aux pèlerins [voyageurs en difficulté] et aux descendants du prophète et à l'Imam et aux nécessiteux parmi eux, ainsi que les autres dons obligatoires ou recommandés ont pour but de diminuer et d'affaiblir l'attachement du cœur au monde, de souligner que la vraie possession appartient à Dieu et pour permettre de contrôler ses gains, ses revenus et ses dépenses.

Il ne faut pas dépenser au-delà de ses gains pour ne pas s'endetter. Des bénédictions et des grâces sont promises à ceux qui font des dons. Le véritable Donateur [Dieu] – qui dispense notre pain quotidien- peut en augmenter ou en diminuer la quantité ou le dispenser par des moyens inimaginables ou le préserver ou le retirer.

Une mention spéciale concerne la dîme de rupture du jeûne du ramadan (*fitra*) qui est l'expression de servitude et le rappel de contrat d'allégeance (*Bei'at*) et la manifestation de la nature profonde de la foi. Les dons recommandés, comme organiser des banquets ou apporter de l'aide aux croyants fidèles, faire des dons charitables et nourrir et vêtir les pauvres, ainsi que la constructions d'hospices publics ou de ponts, de bassins [réserves d'eau], de bains publics, d'hôpitaux et d'écoles- tout cela en ayant les moyens suffisants et avec modération- sont appréciés par Dieu et ses créatures. Ces actions sont sources d'amitiés et de sécurité et font disparaître les difficultés et les sinistres. Ces dons ne sont pas restreints à un groupe particulier et doivent être distribués pour le bien-être du genre humain. Et moins le don est apparent et visible- visibilité sans sincérité- et moins il y a de restriction sans résultats, mieux c'est.

Le pèlerinage (*Hajj*)

Le pèlerinage est obligatoire pour tout musulman qui en a la capacité, pourvu que ce voyage ne perturbe pas sa vie. L'éducation spirituelle, l'exploration du monde, l'amélioration de l'intelligence et l'augmentation de l'expérience et des bénédictions ainsi que l'appréciation des dons divins en sont les fruits.

La guerre sainte (*Jihād*)

La guerre sainte majeure, qui est le combat contre l'âme inférieure pour la soumettre à Dieu et pour se détacher de ce monde est obligatoire pour tous les croyants fidèles. Ils doivent, en utilisant les armes de remémoration (*dikr*) et de méditation visionnaire (*fikr*) et avec l'aide de l'énergie spirituelle et intérieure du maître, combattre Satan. L'effort apparent et extérieur pour le développement et la sauvegarde de l'islam et ses fondements ainsi que le fait de donner sa vie et ses biens sur le chemin de la vérité- ce qui est la guerre sainte mineure (*jihād- i asgar*) - sera obligatoire en cas d'ordre de l'Imam et contre un agresseur extérieur. Dans ce cas, combattre avec les armes sera obligatoire pour tout le monde sauf ceux qui en sont dispensés, il en va de même concernant la guerre défensive contre l'ennemi agresseur. Et l'apprentissage des arts de la guerre, est nécessaire en tout temps pour les musulmans et plus particulièrement pour les shiites qui sont en attente de la parousie et le retour de l'Imam et qui combattront sous ses ordres.

Ordonner le bien et prohiber le mal

Ordonner le bien et interdire le mal sont deux piliers solides et deux gardiens de l'Islam. En tant que commandement cela ne concerne que les « maîtres [possesseurs] du commandement » ou les personnes qui leur sont reliées spirituellement et qui se les appliquent et qui sont guéris des maladies de l'âme et qui sont entrés sous la protection divine. Ces personnes connaissent et discernent ce qui est bon ou mauvais pour tout un chacun et donc ordonnent ou interdisent dans des circonstances appropriées et dans la mesure du nécessaire et en fonction de l'état avancement de l'interlocuteur. Mais en tant que preuve de fraternité et pour aider la réalisation du bien et pour accompagner les autres sur le chemin de la bonté et des vertus et pour la diffusion et la sauvegarde de la Loi divine et pour éviter la propagation du mal et pour provoquer le dégoût du cœur à l'égard des ces maux et pour la promotion et

l'encouragement du bien, cela [ordonner le bien et interdire le mal] devient obligatoire pour tous les musulmans mais sous une forme appropriée.

Il faut savoir que la meilleure façon- celle qui est la plus efficace- pour ordonner et interdire, pour peu que l'on sache distinguer entre le bien et le mal, c'est par sa propre pratique et par ses actions [en s'appliquant d'abord à soi ce que l'on ordonne ou interdise aux autres].

Les actions recommandées (*Mustahabāt*)

L'on doit, autant que possible, suivre les autres préceptes de la loi religieuse et les commandements divins qui sont mentionnés dans le Coran ou qui sont recommandés par les saints qui sont les interprètes du Coran et ne pas manquer d'effort. Car ce sont des principes approuvés et désirés par le bien aimé, et ce qui est approuvé et aimé par lui est appelé « action recommandée » en terme de doit canonique (*fiqh*). Il faut les mettre en pratique autant que possible et généralement cela provoque même des résultats matériels.

La purification rituelle (*Tahārat*)

Et comme le croyant fidèle garde en permanence le souvenir de Dieu [pratique le *dikr* continu] et est donc comparable à quelqu'un qui pratique la prière rituelle, il doit toujours être dans un état de pureté corporelle soit par le *ḡosl* [l'ablution rituelle totale] ou par le *woḍu* [l'ablution rituelle pratiquée avant chaque prière canonique] et sinon avec *tayammum* [ablution à l'aide de poussière et de terre en absence de l'eau].

Cette pureté corporelle - qui est une protection contre Satan et une des armes de la guerre sainte - ainsi que le fait de sentir bon, sont particulièrement recommandées lorsque l'on rend visite aux croyants, lors des réunions religieuses ou des séances de lecture du Coran. Mais il faut surtout s'efforcer pour purifier son intérieur.

Les interdictions

Les interdits, ce sont les choses qui éloignent le cheminant (*sālik*) de Dieu, souillent son cœur et l'attachent à ce bas monde. Il faut donc les éviter et sacrifier les plaisirs illusoires et périssables pour l'obtention des plaisirs éternels. Il ne faut pas se souiller avec des actions impures- qui ne sont pas approuvés par la raison et qui blessent les maîtres et provoquent la haine et l'hostilité des gens et dont les effets peuvent persister. Dans la sainte loi religieuse de l'Islam, le bien et le mal sont clairement définis et les méthodes pour éviter le mal sont expliquées et mises par écrit dans les livres. Les musulmans doivent les connaître. Les détailler sera long et nécessitera de multiples volumes. Un certain nombre de péchés, puisqu'ils font même disparaître tout état de repentance, sont appelés des péchés majeurs et sont formellement interdits par le Coran. D'autres sont des péchés mineurs [et véniels], mais par leur répétition, peuvent finir par obscurcir le cœur, ceux-là peuvent même se cacher dans des rituels cultuels, dans des obligations publiques [les lois régulant les relations entre individus dans la société] et même dans les relations sociales.

Les jeux de hasard

Par exemple, les jeux de hasard qui peuvent détruire des ménages et des familles et qui habituent les gens à l'oisiveté et qui troublent l'esprit et transforment les amis en ennemis, sont des mauvaises actions et l'homme sage ne devra pas s'y intéresser.

Les boissons alcoolisées

De même en ce qui concerne les boissons qui affaiblissent la raison - qui est la faculté qui différencie l'homme des animaux et qui est la source des bons attributs et des bonnes actions. L'opium, le chanvre peuvent être assimilés en cela aux boissons alcoolisées.

Mes frères

Le mariage

La pauvreté spirituelle (*faqr*) et le fait d'être *darvish* consistent à détacher son cœur de tout autre que Dieu et à se diriger vers le monde immatériel. C'est être physiquement avec les gens mais garder son cœur détaché et séparé d'eux. Cela n'est pas incompatible avec le fait de se marier et de former un couple. Le mariage est même une tradition islamique et de plus il préserve le croyant de nombreux dangers et lui apporte la grâce. Et s'il honore ses devoirs et supporte les difficultés et les épreuves, le mariage agit pour lui comme un éducateur spirituel. Le célibat n'est pas acceptable, sauf en cas de contrainte.

Pour se marier, il ne faut pas attacher de l'importance à la richesse matérielle et à la beauté de sa future épouse et son niveau d'éducation n'est pas non plus le seul critère. La noblesse de sa nature, ses convictions, sa pudeur et sa vertu, ses mœurs et sa dignité sont des éléments importants à considérer. Il faut aussi s'assurer qu'elle n'ait pas de maladie contagieuse. De plus il faut considérer sa capacité d'avoir des enfants, fait essentiel pour la préservation du genre humain, ce qui est un des buts du mariage.

Il faut se garder, dès le début du mariage et durant toute la vie commune, des formalités excessives et encombrantes qui le plus souvent empêchent ou troublent le mariage. En fréquentant les femmes l'on doit se comporter avec amour, indulgence et des manières en accord avec ceux recommandés par les maîtres. De cette façon elles aussi, inévitablement et par la douceur, se familiariseront avec leurs devoirs et les mettront en pratique. Elles ne doivent pas non plus outrepasser leurs devoirs. Et comme l'objectif principal est la survivance de l'espèce, l'excès n'est pas permis dans les relations sexuelles, car cela diminue les matériaux nécessaires à la vie du corps et affaiblit la santé. Là aussi, il faut mieux se conformer aux recommandations des maîtres.

Manger des nourritures permises, se rappeler Dieu lors des relations sexuelles, et avoir toujours l'intention de Lui obéir sont essentiels pour que si un enfant est conçu, il soit de bonne nature. Et comme la capacité de pratiquer l'équité (entre plusieurs femmes) est extrêmement rare, avoir plus d'une femme ne cause que peines et difficultés sauf dans certains cas particuliers et en cas de nécessité.

Le divorce

Le divorce est une chose désagréable pour Dieu et pour les gens. Il est déplaisant pour le prophète sauf en cas d'absolue nécessité. La patience, dans les difficultés avec les femmes, tant que possible, est préférable au divorce.

La progéniture

Les mères doivent connaître les règles de la maternité et de l'hygiène pour elles même et concernant les enfants et cela dès le début de la grossesse, durant cette grossesse et l'accouchement, pendant la période de l'allaitement ainsi que durant les menstruations. [Elles doivent maîtriser] aussi les règles concernant l'éducation physique et spirituelle de leurs enfants. L'état spirituel et l'humeur des parents durant l'accouplement ont des effets sur la constitution de l'enfant. Par ailleurs, leurs conditions physiques et leurs pensées affecteront la silhouette, le mental et le tempérament de l'enfant et interviennent même sur la détermination du sexe de l'enfant. Il faut donc être très attentif.

Les enfants, jusqu'à l'âge de sept ans, dépendent plutôt et sont sous la responsabilité de leurs mères. Elles leur apprennent à parler et à agir et même la façon de manger. L'avenir de

l'enfant dépend donc fortement de la bonté et de la sagesse de sa mère. Plus tard il dépendra plutôt de son père et de ses instituteurs.

L'instruction (et l'éducation)

L'éducation du corps et de l'esprit de l'enfant, dont fait partie l'instruction, revient aux parents. Savoir lire et écrire peut être considéré comme obligatoire pour tout le monde. La lecture des livres appartenant même aux autres cultures [autres religions et autres traditions], après avoir lu nos propres livres et avoir assimilé les commandements de nos maîtres, est pour l'amélioration de nos connaissances une bonne chose. L'apprentissage des croyances et des lois religieuses utiles - juste ce qui est nécessaire - est indispensable pour tout le monde. Si les moyens nécessaires sont réunis, l'apprentissage et l'approfondissement des différentes sciences religieuses ou matérielles sont considérés comme une vertu et une perfection.

Travail et commerce

Puisque les humains sont par nature des être sociaux et qu'ils ont besoin les uns des autres, ils doivent s'aider mutuellement. Chacun doit faire quelque chose pour ne pas être un corps inutile et un fardeau pour la société. L'homme doit se reposer sur Dieu et faire preuve de magnanimité et éviter la convoitise. Demander quelque chose ou se reposer sur l'aspect extérieur des maîtres est une chose blâmable, il faut faire cette demande en s'adressant à leur entité intérieure [et spirituelle].

Dans le travail, chose approuvée et estimée par Dieu, il faut faire des efforts et il ne faut pas se contenter seulement d'apprendre le métier de son maître [il s'agit du maître artisan et non du maître spirituel], mais l'on doit en permanence exercer sa curiosité pour découvrir l'inconnu et améliorer son art. Si l'on est fortuné, et que l'on peut vivre de sa fortune, il faut alors aider la société tout en fructifiant sa propre fortune puisque finalement elle servira au bien-être général. Il faut éviter la mendicité et le vol qui sont des attitudes opposées au travail et à l'effort et qui sont sévèrement prohibés dans l'Islam, de peur que leurs traces apparaissent même dans son commerce autorisé (*ḥalāl*). Il ne doit pas transgresser les instructions de la loi religieuse concernant les affaires, car dans ce cas [Dieu qui est] le véritable propriétaire n'admettra pas sa possession et son utilisation.

Dans son travail il doit chercher à satisfaire Dieu et aider les serviteurs de Dieu ss.

L'usure (*Ribā*)

Il faut se garder de pratiquer l'usure qui a été particulièrement condamnée dans le Coran et dont la pratique équivaut à déclarer la guerre à Dieu et à son prophète. Il faut savoir que l'usure est différente de « la société de commandite » (*muḍāribā*) et de vente (*bei'*) qui sont eux autorisés.

Les commerces prohibés

Certains commerces qui sont prohibés et qui, de plus, sont mal vus et déplaisants pour les gens - comme la boucherie, la chasse et l'accaparement, ne sont évidemment pas bénéfiques.

Fraudes dans les commerces (ne pas remplir complètement le vase de mesure)

Donner peu et prendre trop en ce qui concerne les poids et les mesures [tricher sur les poids et mesures] n'est pas juste. Le croyant ne doit pas, dans ses pensées, ses paroles et ses actions, vendre peu et acheter trop et il ne doit pas vouloir à l'autrui ce qu'il ne veut pas pour lui-même.

L'équité (*Inṣāf*)

Ceci est une des significations de l'équité. Il doit éviter ce qui habitue l'homme à l'oisiveté et le transforme en un fardeau pour la société et encore plus ce qui peut détruire sa vie, comme les réunions de débauches et les beuveries, là où l'on pratique les jeux de hasard, les opérations de magie et de prétendue alchimie, où l'on fume l'opium et le cannabis. Car les préceptes islamiques sont fondés sur le travail, la bravoure et la soumission à Dieu. La modération est louable en toute chose et ainsi le corps ne sera pas abîmé, l'esprit ne se fatiguera pas et la constitution physique ne sera pas affaiblie. En fonction du caractère intellectuel ou physique d'un travail et en fonction de la température, de la nature du travail et de sa propre constitution et le lieu du travail, il faut travailler entre six et huit heures par jour, sauf en cas de contrainte. La paresse est blâmable et participe à la dégradation de la société. L'obligation de travailler a été et reste un des caractéristiques de la confrérie Ni'matullāhi. Ses disciples par leurs efforts, Dieu merci, ont été et sont des véritables exemples.

Dans les dépenses aussi il faut pratiquer l'équilibre et la modération car en toute chose, les extrêmes sont blâmables. Comme il a été dit précédemment, il ne faut pas dépenser avant d'avoir gagné de l'argent ou laisser ses dépenses dépasser ses revenus mais au contraire sur ses revenus, épargner une partie, puis de ce qu'il reste subvenir aux besoins de sa vie. C'est cela le contentement et l'accommodement. Il ne doit pas, tout en ayant les moyens, s'imposer une vie dure et austère. L'homme ne doit pas en ce qui concerne ses dépenses se comparer à ceux qui sont plus fortunés que lui, ce qui le ferait souffrir en permanence, mais plutôt se comparer à ceux qui sont moins fortunés que lui, pour apprécier pleinement sa vie.

Mes frères

Sympathie et compassion

Toutes les créatures des sont œuvres de Dieu et sont des manifestations de la Vérité et pour cette raison et pour honorer le pacte divin, il faut les traiter avec sympathie et compassion. Nous devons faire des efforts pour que l'œil du cœur s'ouvre et pour pouvoir reconnaître chaque personne comme un miroir dans lequel l'on peut apercevoir le bien-aimé. Il ne faut jamais vouloir du mal à quiconque mais au contraire œuvrer pour le bien-être de l'humanité dans son ensemble et aider les gens. Il faut être comme un père pour les enfants, comme un frère pour les jeunes et comme un fils pour les personnes âgées, et les aider, sans causer de tort à d'autres personnes. Les croyants sont bien sûr prioritaires [pour recevoir l'aide et la compagnie], il faut être à leur service, les aimer plus et être en union avec eux. Les musulmans seront prioritaires par rapport aux gens du Livre [chrétiens, juifs et zoroastriens] et eux par rapport aux autres personnes.

Bonne humeur et bonnes manières

Lors de ses fréquentations, il doit traiter les gens avec bonne humeur, douceur et gentillesse. La colère et l'agressivité à l'encontre des gens sont des choses blâmables et provoquent tristesse et affliction et lui causent des difficultés et gâchent ses actions, et c'est cela qui provoque le poids oppressant de la pierre tombale – qui est la manifestation de l'oppression du cœur. Le bon comportement et la bonne humeur donneront de bons résultats.

Faire du bien à ses parents

Nous devons être particulièrement bienveillants et obéissants envers nos parents biologiques, qui ont été les intermédiaires de la création de notre corps physique et qui ont supporté et surmonté pour nous tant d'épreuves depuis la fécondation, durant la grossesse et l'allaitement ainsi que pendant les périodes de l'enfance jusqu'à l'adolescence, et dont l'amour pour les enfants grandit de jour en jour tant qu'ils sont vivants. Car Dieu recommande de faire du bien à ses parents et place ce commandement au deuxième rang après celui qui concerne le service divin. Il faut s'occuper particulièrement d'eux pendant leur vieillesse et même s'ils s'opposent à notre religion. La seule chose c'est qu'il ne faut pas les suivre dans les questions concernant la religion mais il faut les traiter avec bonté.

Devoir envers la famille (rapprochement matriciel)

En ce qui concerne les autres membres de la famille, il faut les traiter avec gentillesse et en fonction de leur degré de parenté et il ne faut pas laisser éclater la famille et laisser les gens s'éloigner les uns des autres mais au contraire il faut renforcer les liens. Car honorer les devoirs familiaux allonge la durée de vie et augmente la fortune et éloigne les malheurs. A l'opposé, les ruptures familiales raccourcissent la durée de cette vie. Il faut tout de suite remédier aux petites frictions pour qu'elles ne s'étendent pas et ne prolifèrent pas. Par ce qu'un petit différent entre deux frères, même insignifiant, s'il n'est pas résolu, sera transmis aux enfants et deviendra naturel pour eux et causera inimitié et hostilité. Les deux parties doivent montrer de l'indulgence et si elles veulent garder des bonnes relations elles doivent mettre de côté leur égoïsme. L'indulgence est nécessaire dans toute relation et il faut essayer de prendre en compte les désirs de l'autre. S'il y a un défaut en lui, il faut le corriger progressivement et avec gentillesse. Et l'on ne doit pas vouloir conformer l'autre à nos souhaits et désir, au quel cas on restera sans compagnon et ami.

Les différents courants de l’Islam

Il faut maintenir la fraternité islamique à l’égard des différents courants de l’Islam, qu’ils soient shī’ites ou sunnites, car nous sommes tous sous la bannière d’une même parole et nous possédons la même religion, le même prophète, le même livre et nous prions dans la même direction. Il faut donc œuvrer pour la solidarité et pour l’unité religieuse. Il faut considérer les croyants comme des frères et tenter de servir les frères de la Voie.

Honorer et respecter les savants religieux (*‘Ulamā*)

En ce qui concerne l’ordre respecté des savants religieux- qui sont autorisés à transmettre les traditions et sont chargés de propager les préceptes religieux- et celui des théosophes (*‘Urafā*) – qui ont l’autorisation du discernement et ont la responsabilité de l’éducation des âmes et la purification des mœurs et de diriger les gens vers Dieu - l’on doit considérer le fait que tous sont liés et représentent une même chose et l’on doit respecter leur aspect spirituel. Ces deux ordres sont comme les deux mains d’une même personne ou comme les deux bureaux d’une même administration, ils étaient unis et il n’y avait pas de différent ou de dispute entre eux. La discorde, qui avait des causes politiques, est apparue à la fin du règne des Safavides parce que des ignorants des deux parties ont été induits en erreur. Cela a été une des causes de la chute des Safavides. Plus tard il n’y a pas eu non plus de mesure prise pour régler ce désaccord. Mais, Dieu merci, entre les sages de ces deux groupes il n’y a aucun désaccord, les savants religieux tiennent leur connaissance des prophètes par un certain nombre d’intermédiaires- la science étant l’un des signes de l’héritier de la prophétie. Ils sont les guides des musulmans et les représentants des saints en ce qui concerne les lois religieuses. Si l’un d’eux agissait de manière contraire à son devoir, il ne faut pas critiquer la fonction ou médire au sujet de la personne. La critique doit être dirigée sur l’attribut négatif ou la mauvaise action. Injurier la fonction par rapport à la science est une mauvaise chose.

Les descendants du prophète

Il faut traiter avec beaucoup de respect les gens de la famille du Prophète – qui lui sont liés par une relation corporelle [un lien de sang]. Et eux en retour doivent, par magnanimité et religiosité ainsi que par absence de cupidité justifier ce respect et le sauvegarder l’honneur de la communauté.

Les ordres soufis

Le comportement envers les autres ordres soufis et ceux qui y sont reliés, doit être emprunt d’amitié et de fraternité religieuse et tenir compte de la proximité des voies. Les rencontres doivent être des occasions pour intensifier l’amitié. Le fait de connaître sa propre voie et d’avoir confiance en elle et la pratiquer avec fermeté oblige à témoigner de l’amour à leur égard et non pas de l’opposition ou de l’agressivité puisque c’est le nom du bien-aimé que l’on entend aussi chez eux. Mais en ce qui concerne le *muṣāfiha*- comme il présuppose la vérification de la véritable connexion spirituelle- elle n’est pas permise avec des soufis d’un autre ordre.

Il ne faut insulter personne car les louanges et les blâmes doivent concerner les mœurs et les actions [et non les personnes]. De plus il faut prendre en considération le fait que « ceux qui font des efforts pour nous, sûrement, nous leur montrerons notre chemin » (C29 :69). Il ne

faut surtout pas dire du mal du maître d'un autre ordre et il ne faut pas essayer de réfuter leurs conceptions car cela provoque l'hostilité et renforce l'obstination.

Insultes et malédiction (*Sabb va l'an*)

Il n'est pas permis d'insulter ou de maudire quiconque, sauf si cela est expressément spécifié par les maîtres. Car cela cause la discorde, la désunion et la corruption. Il faut s'éloigner de Satan et de l'âme inférieure et de leurs manifestations ainsi que les mauvaises actions - par le cœur et par les actes, dans l'intimité et non de façon exubérante et par la parole -. C'est ainsi qu'il est recommandé [durant la prière canonique] après le *takbirat-al ihrām* et avant de prononcer le *bismillah*, de prononcer à voix basse [la formule qui permet] de se réfugier en Dieu du Satan. Le *bismillah* est ensuite prononcé à haute voix.

Il faut dire du bien des morts et des disparus et ne pas en dire du mal car l'on ne connaît pas leurs états spirituels au moment de la mort, sauf si des informations les concernant nous parviennent de la part des maîtres qui étaient présents à ce moment-là. Et même dans ce cas, ce qui est permis c'est de les considérer comme mauvais et sûrement pas dire de mal d'eux.

Respecter les notables

Respectez les notables [qui ont la notoriété extérieure] et les hiérarchies et ne causez pas de jalousie ni d'hostilité. En discutant avec quelqu'un, le sujet traité doit l'être dans des termes qui sont familiers à l'interlocuteur, des termes acceptables par lui pour qu'il ne soit pas détourné de la vérité. L'homme est l'ennemi de ce qu'il ne connaît pas. Quand vous êtes interrogé, ne répondez que si vous êtes sûr de votre réponse et de son impacte, sinon adressez le demandeur au plus savant que vous.

Ne querellez pas au sujet de vos convictions et de votre voie, cela assombrit le cœur et révèle les mauvaises intentions. L'invitation du *darvish* [pour joindre la Voie] doit se faire par les bonnes actions, les bonnes mœurs et un comportement juste et non pas simplement par la parole, même si aider [par les explications verbales] un chercheur, lui faire comprendre des choses et dissiper ses doutes et ses malentendus sont nécessaires, mais cela est similaire à parler d'un remède à celui qui n'a pas mal, ce qui reste sans effet et ne fait qu'augmenter l'intolérance et le dogmatisme.

L'équité et l'impartialité dans les paroles

L'intransigeance, le fanatisme et l'iniquité sont condamnables en toute circonstance et de la part de qui que ce soit. Son éminence *Mawlā* Ali a dit : « considérez ce qui est dit, ne regardez par celui qui le dit ». Les actions inconvenables des croyants, plus que toute autre chose, éloignent les gens de la Vérité (du Dieu). Même si une croyance ne doit pas être jugée en fonction des actes d'un individu, mais la société attend des bonnes actions.

Il ne faut pas désespérer si la corruption domine notre époque et notre environnement et céder aux exigences de l'âme inférieure et commettre des mauvaises actions. Il est dit : « celui qui est égaré ne vous nuira point, si vous êtes (bien) guidés » (C5 :105). L'épouse de Pharaon a pu préserver sa foi au sein même des pharaoniens, préservez vous donc autant que possible, pour que votre particularité et votre différence éclatent au grand jour. Ne vous occupez pas des défauts des autres, ne les considérez pas comme mauvais même s'ils commettent des mauvaises actions mais gardez-vous à l'écart de ces actions et si vous pouvez, empêchez-les, par la bienveillance et la gentillesse, de les commettre. Si par ignorance ils vous insultent, répondez-leur par la bienveillance et par la bonté et même s'ils vous font du mal, remettez

cela à Dieu et pardonnez-les, car l'instigateur des choses [Dieu] s'occupe lui-même de vos affaires.

Situations pouvant mener à une accusation

Il faut éviter de fréquenter ceux qui peuvent vous contaminer par leurs mauvaises actions et dont la fréquentation peut vous mettre en accusation, c'est le cas des réunions où l'on fume de l'opium ou du chanvre et du cannabis.

Ne vous éloignez pas des pauvres et ne dédaignez pas leur fréquentation.

Fréquentation des bons (des gens du bien)

En fréquentant les gens de la Vérité et les serviteurs de Dieu, sur le chemin de Dieu, n'ayez pas peur des blâmes. Comportez vous avec tout le monde avec gentillesse et assurance. Dans ses relations, même avec son ami le plus intime, il faut toujours être prudent et cela pour que si jamais cet ami se transforme et devient son pire ennemi il n'ait y rien qu'il puisse lui reprocher.

La sauvegarde du secret (*Hifz -i rāz*)

Il ne doit pas révéler son secret, dans la mesure du possible, et il doit garder les secrets des autres. Il ne faut pas trahir leur confiance. Il ne doit pas écouter les médisances et il ne faut surtout pas les croire et leur accorder du crédit. Car les mauvaises intentions sont souvent déguisées. Il faut rester prudent. Le croyant doit être digne de confiance et traiter tout le monde avec droiture et honnêteté et protéger la vie, les biens, la réputation et l'honneur de tout le monde.

Obéir aux lois

Il faut respecter les lois du pays [dans le quel on vit] et leur obéir. Autant que possible il ne faut pas dépasser la limite de ses devoirs personnels. Il faut s'engager dans son propre travail et ne pas s'impliquer dans les affaires politiques de peur d'être utilisé ou de servir d'alibi pour la réalisation des objectifs des autres. Il ne faut pas interférer dans les affaires des autres.

Droits des hommes et le paiement des dettes (*Haqq al-Nass va adāye qarḍ*)

Lorsque l'on fait des affaires avec les gens et lorsque l'on tient les comptes il faut être juste et tenir sa parole, car « celui qui tient des bons comptes est l'associé des fortunes des autres ». Si un crédit [un prêt] est contracté il faut le rembourser dès que l'on en a la capacité et ne pas attendre qu'il soit réclamé car en général l'irresponsabilité cause la disparition de la bienveillance et de la gentillesse entre les personnes. De plus, cela permet la propagation de l'usure.

Si [dans une affaire] le tribunal prononce votre acquittement, alors que vous-même vous savez coupable et redevable devant Dieu, alors il faut payer votre dette, car honorer le droit des gens est plus difficile et périlleux qu'honorer le droit de Dieu. En effet même si l'exigence est grande concernant le droit de Dieu et que des bénédictions sont permises à celui qui l'honore, en cas de non observation l'on peut se faire pardonner par la repentance et en implorant son pardon, alors que concernant le droit des gens tant que la personne lésée n'y renonce pas et ne pardonne pas, la situation reste difficile et problématique.

Si quelqu'un vous doit de l'argent alors qu'il est dans l'incapacité de vous payer et si vous ne pouvez pas effacer sa dette, il faut dès lors lui accorder un délai supplémentaire. Un tel arrangement est préférable car cela lui permet de manger à sa faim et de rembourser sa dette.

Les subordonnés (les subalternes)

Il faut avoir de la pitié et de la miséricorde pour ceux qui nous sont inférieurs et leur éducation doit être menée avec gentillesse et douceur. Il faut les traiter de la même manière que nous voudrions que nos supérieurs nous traitent.

Les voisins

Il faut traiter ses voisins, ceux de son domicile ou de sa propriété, indépendamment de leur rang social et avec la considération nécessaire. Cela est encore plus vrai concernant ses associés.

L'étranger

Avec un étranger, particulièrement s'il ne connaît personne, il faut faire preuve de gentillesse et de bienveillance et lui offrir notre amitié.

L'orphelin

Il faut s'occuper des orphelins et les reconforter, eux qui sont laissés sans protecteur. Il ne faut pas les traiter avec sévérité.

Un ignorant qui ne connaît pas la valeur du sage et celle de la sagesse et qui n'a pas goûté au plaisir de l'amour spirituel, ne doit pas non plus être traité sévèrement. Il faut lui faire comprendre les choses avec douceur et le faire avancer sur le chemin.

Les veuves qui n'ont personne, les puissants et les notables qui sont tombés dans le mépris, le débiteur qui sans négligence de sa part a subi une perte et qui éprouve de la honte en face de son créancier, toutes ces personnes méritent considération, pitié et miséricorde. Satisfaire les besoins des musulmans, rendre visite aux personnes malades, aider les pauvres, participer à leurs funérailles, visiter les cimetières et les tombes, consoler les sinistrés, aider les faibles et les désespérés sont les éléments indispensables de la foi.

Réparation (réconciliation)

Il n'est pas permis de créer un désaccord entre deux personnes sauf si l'intérêt de la religion est en jeu et si cela est clairement recommandé. En citant les paroles des autres, il faut être très attentif pour ne pas causer de dissension.

Tourmenter un musulman

Tourmenter les musulmans et leur chercher des défauts – de la part d'un musulman qui normalement ne doit causer aucun tort aux autres musulmans – est une faute grave. La moquerie, la critique et la remontrance, l'insulte, le commérage et la dissimulation de vérité ne s'accordent pas avec la foi. Le croyant doit s'occuper de ses propres défauts et non pas de ceux des autres.

Principes et mode de vie

Mes frères

La concertation

Le croyant doit être prévoyant et considérer la fin de toutes choses, dans ses propres affaires et dans celles des autres. Il doit considérer et mesurer toutes les possibilités et consulter quelqu'un qui est plus sage que lui. Après cette concertation, il doit choisir ce qui est dans l'intérêt de la religion et du monde et le mettre en pratique. La concertation prévient les faux pas.

Interroger Dieu pour connaître le chemin (*Istixāra*)

Si [concernant un choix] le doute persiste et que malgré les efforts, l'incertitude n'est pas dissipée, alors il faut pratiquer *l'istixāra*, et questionner Dieu sur le sujet. La réponse, quelle qu'elle soit, lui sera bénéfique. Avoir confiance en Dieu et accepter ce qui advient est aussi une sorte d'*istixāra*. Car ce qui est bénéfique advient.

L'ornithomancie (*Tattayur*)

Les différentes tentations de l'âme inférieure ne doivent pas nous empêcher d'évoluer, par exemple la pratique de l'ornithomancie et le fait de croire aux mauvais présages sont des choses prohibées. Il ne faut pas occuper la faculté imaginative à quelque chose dont l'effet est incertain et dont le bien fondé n'est garanti par aucun de nos maîtres. Cela la perturbe. Il est même interdit de prononcer ce genre de croyance, car cela agite et perturbe l'âme. Si une telle pensée lui vient à l'esprit il faut demander pardon à Dieu et implorer sa miséricorde, prendre refuge en lui et donner l'aumône à un nécessiteux pour que cette pensée s'efface.

Croire aux bons présages

Croire au bon présage est acceptable, cela renforce l'espoir, raffermi la volonté et apaise le cœur.

Illusions (les choses illusoires)

Et comme l'homme est depuis sa naissance et jusqu'à la fin de sa vie sous l'influence de la faculté estimative (*Vāhima*), et qu'il n'est jamais, même pour un court instant, affranchi des images produites par elle – même le développement matériel est causé par l'action de cette faculté- il n'est donc pas possible de s'en échapper et de s'en libérer complètement. Si l'on se défait d'une image fabriquée par cette faculté on tombe sous l'emprise d'une autre. Cependant nombre de ces images sont des moyens et des chemins vers la vérité et il faut s'attarder sur leur origine et leur but et leur fin. Il faut tenter de découvrir la signification de celles qui nous parviennent par nos maîtres. Car celles-là ont été façonnées et influencées par l'esprit puissant du représentant de Dieu. Et certaines d'entre elles qui sont conformes aux effets naturels, qu'ils soient apparents ou cachés, ou celles qui possèdent des effets spirituels ou qui sont utiles pour l'éducation ou bénéfique à la quiétude des gens, ne sont pas totalement illusoires.

Dans certains cas, sans ce genre d'image le commun des mortels négligera ses obligations humaines et religieuses. Il ne faut donc pas les considérer comme pures illusions, mais en fonction de leurs rangs comme des vérités. En dehors de celles-ci, les autres, même si certaines par le pur hasard ou par la concentration de l'attention des âmes produisent quelques

effets, doivent être considérées comme illusions et illusoire. Donc, ce qui a été recommandé par les saints et les maîtres doit être respecté et honoré. Un certain nombre de ces images ou de ces symboles comportent une instruction morale et une signification éducative, c'est cela qu'il faut saisir et développer.

Les illusions et superstitions qui ont cours parmi les gens – dans chaque groupe ou chaque ville ou village- tant qu'elles attirent et focalisent l'attention des gens ne doivent pas être négligées en public. Il faut plutôt détourner et réveiller les esprits, car la concentration de l'attention des âmes sur elles provoque quand même un certain effet.

La hâte, la précipitation

Dans les affaires du monde, qui ne sont pas urgentes, il ne faut pas se hâter avant que leurs temps soient venus. Et plus particulièrement en ce qui concerne la vengeance et la réprimande, la lenteur et le délai sont conseillés pour ne pas avoir à regretter l'action commise. D'autre part pour ne pas se précipiter et ne pas avoir de problème, il faut mieux préparer les choses et réunir d'avance les moyens nécessaires à la réalisation d'une action. Car se précipiter, avant le moment propice [le moment idéal où une action doit être réalisée], n'est pas permis. Il n'est pas admissible non plus de s'occuper des préparatifs au moment même où une action doit être réalisée. Par ailleurs, le retard provoque des désastres.

La lenteur et l'hésitation

La paresse et l'inertie, qui font perdre les occasions sont aussi blâmables. Dans les affaires religieuses ou les affaires urgentes, la rapidité est appréciable et louable. L'équilibre - qui est toujours conseillée consiste en la ponctualité et en la connaissance du temps et du moment propice à chaque action. C'est l'attitude à adopter.

Manger et boire

Il ne faut pas exagérer en mangeant et en buvant, même s'il s'agit de la nourriture licite et prise avec le souvenir de Dieu (accompagné du *Dikr*). L'excès provoque la maladie.

Relation sexuelle

Il ne faut pas dépasser les limites et faire des excès en ce qui concerne les relations sexuelles licites. Cela affaiblit la constitution et le tempérament.

Le sommeil

De même en ce qui concerne le sommeil, bien qu'il soit indispensable, il ne faut pas dépasser l'équilibre. Il ne faut pas dormir plus que le tiers des vingt quatre heures et pas moins que le quart. Il faut se coucher avec le souvenir de Dieu. Il ne faut pas se coucher immédiatement après le repas ni sur le dos.

Les vêtements

Concernant la façon de s'habiller, il ne faut être ni extravagant ni trop spartiate. Il n'est pas nécessaire de porter des habits spéciaux. La modération est de mise même en ce qui concerne la taille des vêtements. Une des particularités des membres de l'ordre *Ni'matullāhi*, c'est

qu'ils ne sont pas obligés de porter des vêtements spéciaux. Cependant il est nécessaire de porter correctement ses habits et de veiller à ce qu'ils restent propres.

La propreté

La propreté est louable en toute circonstance et elle est clairement encouragée en Islam. Les instructions concernant le *woḍu* (ablution rituelle mineure) – qui doit être réalisé plusieurs fois par jour- et le *gusl* (ablution rituelle majeure) - qui consiste à se laver tout le corps et qui est obligatoire dans certaines circonstances et conseillé dans d'autres comme lors des réunions de vendredi, les fêtes religieuses et les visites spirituelles- en témoignent.

Elles permettent la propreté du corps et empêchent l'assombrissement de l'esprit et préviennent la répugnance entre les croyants. De plus il est conseillé de sentir toujours bon, de couper une partie de sa chevelure et des poils du corps et garder propre le reste pour ne pas répugner les autres. Raccourcir ses vêtements, prendre des bains, se couper les ongles, tailler sa barbe, balayer sa maison et enlever les toiles d'araignée sont aussi recommandés.

Le voyage

Le voyage est bénéfique particulièrement pour les hommes. En plus, de nos jours, comme les routes sont bonnes et sécurisées et des moyens de transports faciles à utiliser, voyager est devenu donc très facile. Cependant il faut savoir qu'il ne faut pas se contenter de l'aspect extérieur du voyage, et que voyager dans les horizons et les âmes [aspect intérieur du voyage], voir des pays différents et rencontrer des gens et des personnes célèbres apportent au croyant un surplus de connaissance, de l'éducation et de l'expérience. Cela lui fournira aussi des moyens de commerce, de développement, de loisir, d'éducation et de connaissance des gens et des peuples. Ainsi, tant que l'organisation de la vie ne s'en trouve pas perturbée, le voyage est une chose louable.

Testament

Dès que l'on a l'intention de faire un voyage, il a été recommandé de penser au voyage de la mort et de faire son testament. Ecrire son testament, quelque soit les circonstances, même sans rapport avec un voyage ou une maladie, est une bonne chose en soi. Car le croyant doit penser régulièrement à la mort (avoir la mort toujours présente à l'esprit) et mettre de l'ordre dans ses affaires matérielles.

Paroles futiles

Le croyant doit éviter les paroles et les actions futiles et inutiles. Il doit désirer l'approbation divine dans et par ses actes et ne pas gâcher sa vie et sa personne et ses facultés qui lui ont été confiées par Dieu. Il ne doit pas se laisser distraire par des frivolités.

Plaisanterie

Des plaisanteries inopportunes et excessives sont des futilités. Plaisanter avec des personnes nerveuses et avec celles qui n'aiment pas les plaisanteries n'est pas convenable. Le rire excessif, bruyant et inopportun surtout en présence des notables est indécent et donne une mauvaise image.

Fréquentation et réunions

Lors des rencontres et durant les réunions, le croyant ne doit pas se soucier d'avoir une place particulière. Il faut s'asseoir là où il y a une place. Il faut respecter les autres. Il faut savoir que s'obliger de s'asseoir en bas de l'assemblée est aussi futile que vouloir toujours s'asseoir en haut de celle-ci, le haut est le bas étant des choses illusoires. Par ailleurs, il ne faut pas s'obliger à des fréquentations inutiles, le but des fréquentations c'est la rencontre et l'amitié.

Témoignage

Le croyant doit toujours dire la vérité (être véridique) et être honnête. Il ne doit jamais faire de faux témoignage ou cacher la vérité même si cela porte préjudice à lui-même ou à ses parents ou aux gens de sa famille, à moins que cela soit dans l'intérêt de la foi d'un croyant et dans l'intention de provoquer une réconciliation.

Jurer

Il ne faut pas jurer même si ce qui est dit est vrai. Car il ne faut pas prononcer le nom du bien-aimé pour les affaires du monde. Il ne faut pas transformer la religion en un moyen pour obtenir le monde, il n'est surtout pas permis de demander un salaire pour le service religieux. Cela [ne pas jurer] est encore plus vrai en ce qui concerne le fait de jurer de façon inutile et de faire les serments mensongers .

Résumé des attributs et des qualités des croyants fidèles

En conclusion et pour attirer l'attention du lecteur, nous allons résumer les attributs et les qualités morales du vrai croyant - qui est plus rare que le souffre rouge. Ceux-ci proviennent des paroles de Dieu, celles du prophète et du maître des maîtres [Ali] et des autres maîtres [les autres Imams]. Ceci représente en fait le résumé de tout ce qui est dit dans notre livre. Se répéter pour préciser les choses et les rappeler est souhaitable.

Le croyant désire intensément Dieu et le cherche. Son intention est pure, son cœur est humble et son corps est docile. Il ne sort pas du Chemin et y avance avec fermeté. Son amitié est pure et son action est dénuée de tromperie. Il se concentre sur lui-même et ne s'occupe pas des défauts des autres. Il a peur de lui-même, et les autres n'ont pas à le craindre. Son regard (son observation) a pour but la connaissance, et le profit qu'il cherche n'est rien d'autre que l'accumulation de l'expérience. Son silence est plein de sagesse et sa parole est remplie de vérité.

Il possède en lui-même la connaissance accompagnée de la patience, la sagesse avec la persévérance, le pardon et en même temps la puissance ainsi que la bravoure et la douceur et la gentillesse. Quand il fait le bien il est rempli de joie. Il regrette ses mauvaises actions et a peur de lui-même. Il réfléchit toujours à la finalité des actions, persévère quand il est en difficulté et dans toutes les circonstances demande l'aide de la patience et de la prière.

Il se tient prêt à mourir et en prépare les provisions. Il ne gâche pas inutilement sa vie mais l'utilise pour faire le bien et pour conseiller les autres à en faire autant. Sa pudeur dépasse sa concupiscence, son pardon est plus grand que sa colère, et son amitié triomphe de l'inimitié et son contentement de la cupidité.

Il s'habille comme tout le monde, vit au milieu des gens et avec eux, mais n'y attache pas son cœur. Il se hâte dans le service divin et ne remet pas au lendemain ce qu'il peut faire le jour même. Il avance avec modération dans le monde et se garde de commettre des péchés. Il ne porte préjudice à personne et traite celui qui lui fait du mal avec bienveillance. Il tente de se rapprocher de celui qui a rompu les liens avec lui et pardonne celui qui le prive.

Il ne demande rien à personne et ne rejette pas leurs requêtes. Dans son indigence il ne se tourne que vers celui qui est au-dessus de l'indigence et qui est sans besoin [Dieu] et il satisfait les besoins des nécessiteux. Il ne réclame pas la justice mais rend la justice. Il se garde des erreurs et se considère toujours comme fautif et pardonne les erreurs des autres. Il est l'ennemi de la tyrannie et de l'oppression et l'ami des opprimés. La froideur des gens ne le décourage pas. Il ne cherche pas les fautes des autres, accepte les excuses et dissimule les défauts. Il ne se réjouit pas de la flatterie et ne se vexe pas en cas de médisance.

Il est honnête avec les autres croyants, se réjouit de leur joie et s'attriste de leurs difficultés. Il essaye si possible de les aider à résoudre leurs problèmes et de rendre leurs cœurs joyeux. S'il n'est pas capable de résoudre leurs problèmes ; il implore l'aide de Dieu. Il souhaite pour les autres ce qu'il désire pour lui-même et approuve pour les autres ce qu'il approuve pour lui-même.

Il ne se fâche pas avec les autres croyants, quand les conseils sont nécessaires il les donne en privé, et leur souhaite du bien secrètement mais aussi publiquement. Il est indifférent aux faveurs du monde et les pertes matérielles ne l'attristent point. Il renforce son énergie spirituelle et sa résolution, n'adopte pas les mauvaises habitudes et ne répète pas ses erreurs. Tant que l'on ne lui pose pas de question, il ne parle pas et quand il est questionné il répond brièvement et de manière réfléchie. Ses actes témoignent et reflètent ses pensées. Il ne néglige pas les projets de sa vie matérielle et évite la tromperie, l'hypocrisie et le mensonge. Il ne se surestime pas et ne sous-estime pas les autres.

Il ne blâme pas les autres, ne se dispute pas avec eux. Il ne passe pas trop de temps avec les femmes, mais il est gentil et aimable avec elles et leur fait plaisir. Il est obligeant à l'égard

de ses voisins, n'élève pas la voix, ne fait pas de rapportage mais au contraire favorise la réconciliation. Il est juste dans ses jugements et évite l'injustice.

Son rire ne dépasse pas les limites de la pudeur, il ne se précipite pas et ne se hâte pas en ce qui concerne les affaires. Il ne prononce pas le nom des personnes de manière irrespectueuse et garde leurs secrets. Il n'insulte pas et choisit des amis sages et évite les mauvais compagnons. Il est l'aide des opprimés, des égarés et des faibles. Il fréquente les derviches et ne préfère pas la satisfaction des gens à celle de Dieu. Il ne manque pas d'aider les autres par ses biens, sa vie et son corps. Il accepte quand on l'invite, salue les amis quand il les rencontre, les concerte et les consulte dans les affaires et quand l'on le consulte il ne trahit pas. Il n'accepte pas de pot-de-vin même s'il touche un salaire et une commission pour son travail.

Même si le fait de réfléchir à ses principes et les comparer à ses propres agissements et attitudes provoque un sentiment de désespoir, mais la générosité de Dieu est infinie et sa grâce sans limite, il ne faut donc pas désespérer et délaissier la recherche spirituelle. Car ce qui ne peut pas être acquis en totalité ne peut pas être délaissé complètement non plus.

« Même si l'union avec le bien-aimé ne s'obtient pas forcément par les efforts

Dans sa quête, fournissez autant d'efforts qu'il vous est possible »

Il faut faire des efforts et considérer ses principes comme des références pour juger nos actions. Il faut se considérer comme fautif et coupable et demander pardon avec toute l'indigence possible à celui qui est sans indigence et est autarcique.

« Le serviteur ne peut faire mieux concernant ses fautes

Que présenter ses excuses devant le trône divin

Car ce qui est digne de son rang seigneurial

Personne ne peut l'accomplir »

J'espère qu'Il provoque chez tous nos amis un état de servitude et d'indigence spirituelle et leur donne l'occasion d'accomplir ce qui plait au *Mawlā*.

Bien que j'aie essayé d'être bref, la plume s'est emportée et l'écriture s'est allongée. Je m'en excuse au près de mes amis.

Paix sur celui qui suit la guidance

A la date de la fête du sacrifice de 1357 HL (1939), correspondent au 11 bahman 1317 HS

Glossaire

Abuḍar et Salmān : Ce sont deux célèbres compagnons du prophète et d'Ali. Le prophète a dit à propos de Salman « Salmān fait parti des gens de ma maison ». Ils symbolisent les deux conceptions de la religion, Abuḍar plutôt la conception littérale et Salman le versant ésotérique.

'Ahd-i Azali : le pacte prééternel, l'alliance prééternelle. Ce terme fait référence à un pacte établi entre Dieu et l'âme humaine avant la venue de l'homme dans le monde matériel, quand Dieu s'adressa aux âmes humaines et les questionna, « ne suis-je pas votre Seigneur ? » et qu'ils répondirent « oui, nous en témoignons ». (C7 :172)

'Ahd-i taklifi : pacte et contrat prescrit. Il s'agit d'un pacte conclu entre le maître spirituel et le disciple. Voir Bey'at.

Ahl-i Kitāb : les gens du Livre, terme Coranique (par ex. C2 : 105,109, C3 :64,65, C5 :68). Ce terme désigne bien sûr les musulmans mais aussi selon la tradition les juifs, les chrétiens mais aussi les mystérieux « Sabéens » qui ont été souvent identifié aux Zoroastriens.

Awliā (pluriel de Wali) littéralement ami, intimes. Dans le soufisme le terme désigne la personne qui a atteint la proximité et l'intimité divine et qui possède la walāyat.

Baqā : Surexistence. L'existence au sein de la réalité divine et ce après l'annihilation (fanā). C'est le nom de l'une des stations de la voie spirituelle.

Bey'at : c'est un des termes le plus difficile à traduire, Dr Nour'Ali Tabandeh Majdoub 'Ali Šāh, l'actuel Qutb de la confrérie Ni'matullāhi, après l'analyse de plusieurs termes en français et en anglais (serment d'allégeance, jurer allégeance, jurer fidélité, initiation, to swear fealty, to swear allegiance, plight one's fidelity) considère qu'aucun de ces termes ne traduit correctement le mot Bey'at. Il termine son analyse en déclarant « il n'y a probablement pas d'équivalent exacte dans les langues occidentales (latines) pour des termes comme Bey'at ou Walāyat, ce qui impose de les utiliser tel quels ». C'est pour cette raison que nous avons toujours transcrit le mot original accompagné d'une proposition de traduction. Nous avons utilisé le terme contrat qui même s'il est incomplet, rend mieux le caractère bilatéral et réciproque de Bey'at. Le terme Bey'at veut dire vente et achat, échange dans le commerce, la racine veut dire faire un contrat avec quelqu'un. Il existe donc une réciprocité dans le terme qui est essentiel pour la compréhension de Bey'at dans notre texte. Le croyant en pratiquant le Bey'at fait un contrat avec Dieu et accepte de se soumettre à lui mais en même temps Dieu en acceptant ce contrat s'oblige à l'honorer et à entretenir une relation particulière avec ce croyant. Il s'agit d'un terme coranique (cf C48 :10,18 C9 :111 C60 :12)
Le terme alliance, peut aussi être utilisé.

Dikr : remémoration. Invocation continue d'un des noms divins, enseigné par le maître, dans le cœur. C'est le pilier central de la voie spirituelle et doit être accompagné de Fikr.

Dulfaqār : L'épée légendaire à deux pointes d'Ali. Dans le soufisme elle symbolise le Dikr et le Fikr.

Faqr : Littéralement le mot veut dire pauvreté et indigence. L'usage de ce terme chez les soufis doit se comprendre en relation d'une part avec C35 :15 « Hommes ! Vous êtes les

besogneux (d'après Blachère) indigents (d'après Berque) envers Allah alors qu'Allah est le suffisant à soi-même » et d'autre part avec le Hadith de prophète « la pauvreté est ma gloire ». Même si dans l'histoire de soufisme certains ont pris ce terme à la lettre et ont professé une pauvreté matérielle, il s'agit ici surtout de ce que Corbin traduisait par l'indigence ontologique et l'indigence de l'être créaturel (En Islam Iranien IV, 413). Il s'agit de se rendre conscient de son état d'indigence, de son besoin envers Dieu et de se détacher de tout sauf de Dieu. Ce n'est pas seulement un détachement matériel mais surtout un détachement spirituel, le cœur doit se détacher de tout, ce qui n'empêche en aucun cas la vie en société et la possession des bien matériels (cf également le révélateur des mystères, Isfarayini, traduction Landolt, texte persan p 129)

Faqr désigne le pauvre, celui qui a compris qu'il ne possède rien et a pris conscience de son indigence devant l'autarcie divine. Il nous semble exister une similitude et proximité entre le sens profond de ce mot et le terme « Poverello » utilisé dans la littérature franciscaine.

Fatā, Futuwwat : jeune chevalier, personne de valeur, brave et généreuse. Ali est l'archétype même de Futowat et de la chevalerie spirituelle. Durant la bataille d'Uhud, quand le prophète était abandonné par la majeure partie de l'armée musulmane, Ali resta près de lui et le défendit, c'est alors que l'on entendit un ange prononcé la formule « il n'y a pas d'autre *fatā* qu'Ali et pas d'autre épée que *Dulfaqār* »

Fikr : méditation attentive, concentration. Il s'agit pour le soufi du fait de concentrer toute son énergie spirituelle et son attention sur l'invocation du nom divin dans son cœur. *Dikr* et *Fikr* sont deux des piliers de la Voie soufie et sont presque toujours cités ensemble.

Ġaybat : occultation. Se réfère à l'occultation du douzième Imam du Shi'isme, Mahdi. Il faut distinguer la période de l'occultation mineure, qui débuta en 260/874, durant laquelle il communiquait avec les fidèles par l'intermédiaire de quatre représentant (Safir, Nā'ib, Wakil) et la période de l'occultation majeure qui commença vers 329/941 et qui dure toujours et ne se terminera qu'à la fin du temps lorsque le Mahdi reviendra pour rétablir la vraie religion et la justice sur la terre.

Ḥaqīqat-i Muhammadi : Vérité Mohammadienne. Il s'agit de la première entité émanée de Dieu et d'une lumière dont Mohammad le prophète de l'Islam n'est qu'une des manifestations matérielles à une époque donnée de l'histoire. Ce terme désigne la réalité prophétique éternelle équivalente du terme *Verus Propheta* dans la mystique chrétienne.

Hū : littéralement lui, dans le soufisme cela désigne Dieu. Les écrits de Ṣāliḥ 'Alī Ṣāḥ et les autres maîtres de la confrérie Ne'matulahi Gonabadi commencent souvent par les termes Hū 121. Le chiffre 121 est la valeur numérique de « YA ALI ».

Imam : Guide mais aussi maître initiateur. La foi chiite a pour axe central la figure d'Imam, de sorte que l'on peut dire que le chiisme est une imamologie par rapport à la quelle se déterminent et prennent sens tous les autres aspects religieux. L'Imam est désigné par décret divin (Nass) et chaque Imam désigne de la même manière son successeur. Le binôme Prophète-Imam est l'élément central du chiisme : le prophète révèle l'aspect extérieur et exotérique de la religion alors que l'Imam en révèle le sens profond et l'aspect ésotérique.

'Irfān : gnose, théosophie, connaissance gnostique de Dieu.

Istixāra : demande de conseil et guidance. Il s'agit de pratiques, qui en utilisant le Coran ou à l'aide d'un chapelet (rosaire) permettent d'invoquer l'aide de Dieu dans les situations où une personne est indécise.

Xal' va lubs : littéralement Xal' veut dire « se dévêtir, se défaire, le dépouillement » et lubs veut dire « s'habiller et porter un habit ». Il s'agit de deux termes qui décrivent l'évolution ontologique des êtres dans le monde matériel. Les être grâce à ce mouvement continu se défont de leurs imperfections et s'habillent de nouvelles perfections.

Kebrit-i Aḥmar : Le soufre rouge, il s'agit d'un autre nom de l'Elixir, substance mystérieuse qui aurait le pouvoir de transformer les métaux en or. D'après un hadith attribué au sixième Imam « le vrai croyant est plus rare que le soufre rouge ».

Xiḍr : Il s'agit d'un personnage important et mystérieux dans le soufisme. Il est quelque fois identifié avec le personnage biblique d'Elie. Il est identifié aussi avec le personnage mystérieux que Moïse est amené à rencontrer et à suivre pour parfaire sa propre éducation spirituelle (C18 :60-82) et qui pour les soufis est l'archétype même du maître spirituel qui tient sa science directement de Dieu.

Muṣāfiha : Le terme est dérivé de la racine Safh qui veut dire « joindre deux mains, joindre les mains de deux personnes ». Il s'agit d'un acte pratiqué entre deux croyants initiés, dont la description remonte aux Imams. Les deux personnes rejoignent leurs mains droites de telle sorte que les pouces se rejoignent et que les autres doigts les entourent puis chaque personne embrasse la main de l'autre. Selon un hadith prophétique « si deux croyant pratique le Muṣāfiha, leurs péchés sont pardonnés avant même qu'ils se séparent ».

Mustahab (pluriel Mustahabât) : actions ou prescriptions recommandées mais non obligatoires.

Namāz-i amwāt : Prière des morts, il s'agit d'une prière rituelle faite pour le défunt avant son enterrement.

Namāz-i ayāt : Prière des signes. Prière rituelle pratiquée à l'occasion de certains évènements naturels exceptionnels comme un tremblement de terre, une éclipse etc.

Namāz 'idayn : Prière des deux fêtes. Il s'agit des fêtes de *Fitra* (célébrant la fin du mois de ramadan et le jeûne rituel) et d'*Adḥā* (qui veut dire sacrifice, célébrée le 10 du mois de Dhul-hijja, après le pèlerinage de Hajj).

Namāz Khawf: Prière de la peur. Prière rituelle pratiquée durant une situation dangereuse.

Namāz wustā: Prière du milieu ou médiane. Il s'agit d'un terme coranique « soyez assidus aux prières rituelles et surtout la prière du milieu » (C2 :238). Les avis divergent concernant le sens exact de ce terme. Selon les mystiques ce qui caractérise la prière du milieu (médiane) c'est qu'elle est accompagnée de souvenir de Dieu (ḍikr) dans le cœur du croyant, souvenir qui d'après le Coran (C29 :45) est plus important que la prière rituelle. « et accomplis la prière rituelle. En vérité la prière rituelle préserve de la turpitude et du blâmable. Le souvenir de Dieu (ḍikr) est certes plus grand et Dieu sait ce que vous faites » (C29 :45)

Ni‘matullāhi : Ordre soufie remontant à Ali le gendre de prophète. L’ordre s’appelle ainsi en référence à Nur al-din Shah Ni‘matullah Wali, Qutb de la confrérie, né en 731 hégire (1331) et mort en 831 (1428) qui a donné un essor considérable à cette confrérie.

Nass : Chaque Imam et puis en période de grande occultation, chaque Qutb désigne explicitement sous l’impulsion divine et par l’ordre divin son successeur. C’est cela le Nass que nous avons traduit par décret d’investiture explicite.

Quatorze Immaculés : l’ensemble de prophète Muhammad, sa fille Fatima et les douze imams constitue le plérôme des quatorze immaculés.

Qutb : littéralement pôle, axe. Dans le soufisme cela désigne le guide ou le maître suprême. Il est l’axe autour duquel la hiérarchie spirituelle s’organise et gravite.

Sālihiyya : Livre extrêmement dense écrit à la demande de Şāliḥ ‘Ali Şāh par son père Nour ‘Ali Şāh et exposant une somme de théosophie shiite

Şab-i Qadr : La nuit du décret divin. Selon le Coran, c’est la nuit durant laquelle le Coran a été révélé et est « meilleure que mille mois, durant celle-ci descendent les anges et l’Esprit par permission de leur Seigneur pour tout ordre » (C97 :4)

Şari‘at, Şar‘: littéralement la route, la voie. Il désigne dans le vocabulaire musulman, l’ensemble des lois et des prescriptions religieuses. C’est l’aspect extérieur, l’exotérique de la religion.

Sirr : secret, mystère. Dans la terminologie soufie, il s’agit aussi du nom d’un des sept profondeurs du cœur spirituel situé entre *Rûh* (esprit) et *Khafî* (le caché, l’arcane).

Tabarrā: le renoncement. Dans la terminologie shiite, il s’agit de renoncer et de couper toute relation avec les ennemis des Imams.

Taqiya : dissimulation, la garde du secret, discipline de l’arcane. Il s’agit de dissimuler sa religion et ses pratiques religieuses. Ce qui doit être caché est essentiellement les éléments spirituels de la religion. La *taqiya* trouve son origine dans le Coran et les hadiths. « Que les croyants ne prennent pas pour alliés les infidèles au lieu des croyants. Quiconque le fait contredit la religion d’Allah sauf ce qui se préserve en dissimulant » (C3 :28). Il est dit dans un des hadiths « la pratique de *taqiya* est ma religion et la religion des mes pères ».

Ṭariqat : La voie, le chemin. Dans la terminologie shi’ite et soufie il s’agit de l’aspect intérieur et ésotérique de l’Islam.

Tawallā : Ralliement, amitié. Ce mot de la même famille que *Walāyat*, veut dire « avoir un lien d’amitié spirituelle avec les Imams et leurs amis ».

Tayammum : L’ablution rituelle pratiquée dans les circonstances où il n’y a pas d’eau.

‘Ulamā : Les savants religieux, ceux qui sont experts en science religieuse, les hadiths et la loi religieuse

‘Urafā : les savants théosophes, les gnostiques, les mystiques. Dans le soufisme ce terme désigne celui qui détient le savoir spirituel, un savoir qui lui vient directement de Dieu. Celui qui a atteint un degré de réalisation et perfectionnement spirituel élevé.

Walāyat : Terme coranique (C2 :257, C3 : 68,150, C5 :55, C8 :72, C18 :44 mais aussi sous la forme Wali C4 : 89,123, C5 :55, C9 :74, C48 :22) difficile, voir impossible à traduire en français. Il regroupe en même temps les notions de l’amitié spirituelle, l’amitié divine, la proximité et l’intimité mais aussi la puissance et la faculté que possède le guide spirituel. Un des meilleurs ouvrages consacrés à ce thème est le *Walāytnameh* de Sultan ‘Ali Šāh. Pour les références en français, voir les œuvres d’Henry Corbin et particulièrement « En islam Iranien » et Mohamad Ali Amir Moezzi, Guide spirituel dans le shi’isme).

Wuḍu : L’ablution rituelle obligatoire avant les prières, pratiquée dans un ordre particulier durant laquelle le visage et les mains sont lavés à l’eau puis les mains mouillées sont posées sur la tête et les pieds.

Table des matières

Préface à la traduction française :	3
Translittération :	5
Biographie de l'auteur, Şālih 'Ali Šāh :	6
Biographie de Dr Nour 'Ali Tabandeh, Majdoub 'Ali Šāh, le Qutb actuel :	7
Introduction	8
Réflexion et recherche :	12
Preuves de l'immortalité de l'esprit (<i>rūh</i>) et de l'immatérialité de l'âme (<i>nafs</i>) et de l'existence de l'au-delà :	12
La foi	14
<i>Dikr</i> (remémoration, oraison du cœur).....	15
<i>Fikr</i> (Méditation visionnaire, visualisation).....	15
L'Attente (<i>Intizār</i>).....	16
Compagnonnage spirituel (<i>Şuhbat</i>):.....	16
Bénédictions concernant le Prophète (<i>Şalawāt</i>).....	16
Règles du Service dévoué (<i>Ādāb-i Xedmat</i>).....	16
La Dissimulation du secret (<i>Kitmān-i Sirr</i>) Discipline de l'Arcane:	18
Ethique (<i>Axlāq</i>)	19
L'observation vigilante (<i>Murāqiba</i>) et l'auto examen (<i>Muhāsiba</i>)	19
Souvenir de la mort	19
Espoir (désir) <i>Amal</i>	20
Repentance (<i>Tawba</i>).....	20
Retour (<i>Ināba</i>).....	20
Pudeur craintive (<i>Hayā</i>)	20
Crainte (<i>Xawf</i>) et Espérance (<i>Rijā</i>).....	20
Modestie (<i>Tawāḍu'</i>)	21
Orgueil (<i>Kibr</i>).....	21
Vantardise (<i>Faxr</i>), hypocrisie (<i>Riā</i>) et tromperie.....	21
L'amour et la piété	21
Attendrissement.....	21
Lucidité et Discernement (<i>Firāsat</i>)	21
Colère (<i>Ġaḍab</i>) et désir (<i>Şahwat</i>).....	21
Vaillance.....	22
Concentration du cœur (<i>himmat</i>) et Chevalerie spirituelle (<i>futuwwat</i>)	22
Jalousie sacrée (<i>Ġeyrat</i>), colère et maîtrise de la colère (<i>kazm-i Ġayẓ</i>).....	22
Pardon.....	22
Bonté suprême et bienfaisance (<i>Ihssān</i>).....	22
Audace, Peur, Rancœur, Inimité et Injustice.....	22
Désir (<i>Şahvat</i>) et chasteté (<i>'Iffat</i>)	23
Cupidité – avidité et torpeur – apathie	23
Abandon confiant (<i>Tavakkul</i>).....	23
Soumission (<i>Taslim</i>) et agrément (<i>Ridā</i>).....	23
Louange et remerciement	23
Bienveillance à l'égard de ses parents.....	24
Fidélité et dévouement (<i>Wafā</i>)	24
Contentement (<i>Qinā'at</i>)	24
Détachement et autarcie (<i>Istiġnā</i>), convoitise (<i>Tama'</i>) et générosité (<i>Saxā</i>)	24
Cupidité	24

Le licite (<i>Halāl</i>), tromperie (<i>Makr</i>) et fraude (<i>Xud‘a</i>)	24
Révolte et lamentation.....	25
Jalousie (<i>Hassad</i>)	25
Service dévoué (<i>Xidmat</i>)	26
Situations pouvant provoquer une accusation.....	28
Respecter les commandements (<i>Amr</i>) et les interdictions (<i>Nahy</i>).....	29
Coalescence de la loi exotérique (<i>Šari‘at</i>) et le cheminement spirituel (<i>Tariqat</i>)	29
La lecture du Coran	29
La prière canonique (<i>namāz</i>).....	30
Litanies et invocations (<i>Awrād</i>)	31
Prière – Supplication (<i>Du‘ā</i>)	31
L’aube (<i>Sahar</i>)	32
Vendredi	32
Le jeûne rituel (<i>Ruzeh</i>)	33
La dîme légale (<i>zūkāt</i>) et le un-cinquième (<i>xums</i>) et les dons (<i>infāq</i>).....	33
Le pèlerinage (<i>Hajj</i>)	34
La guerre sainte (<i>Jihād</i>).....	34
Ordonner le bien et prohiber le mal	34
Les actions recommandées (<i>Mustahabāt</i>)	35
La purification rituelle (<i>Tahārat</i>)	35
Les interdictions	35
Les jeux du hasard.....	35
Les boissons alcoolisées.....	36
Le mariage.....	37
Le divorce.....	37
La progéniture	37
L’instruction (et éducation).....	38
Travail et commerce.....	38
L’usure (<i>Ribā</i>)	38
Les commerces prohibés	38
Fraudes dans les commerces (ne pas remplir complètement le vase de mesure).....	38
L’équité (<i>Inšāf</i>).....	39
Sympathie et compassion	40
Bonne humeur et bonnes manières.....	40
Faire du bien à ses parents.....	40
Devoir envers la famille (rapprochement matriciel)	40
Les différents courants de l’Islam	41
Honorer et respecter les savants religieux (‘ <i>Ulamā</i>).....	41
Les descendants du prophète.....	41
Les ordres soufis.....	41
Insultes et malédiction (<i>Sabb va l’an</i>).....	42
Respecter les notables	42
L’équité dans les paroles.....	42
Situations pouvant mener à une accusation.....	43
Fréquentation des bons (des gens du bien).....	43
La sauvegarde du secret (<i>Hifz -i rāz</i>)	43
Obéir aux lois	43
Les droits du peuple (des gens) et le paiement des dettes (<i>Haqq al-Nass va adāye qarḍ</i>)	43
Les subordonnés (les subalternes).....	44
Les voisins.....	44

L'étranger	44
L'orphelin.....	44
Réparation (réconciliation).....	44
Tourmenter un musulman	44
Principes et mode de vie.....	45
La concertation.....	45
Interroger Dieu pour connaître le chemin (<i>Istixāra</i>)	45
L'ornithomancie (<i>Tattayur</i>).....	45
Croire aux bons présages.....	45
Illusions (les choses illusoire).....	45
La hâte, la précipitation.....	46
La lenteur et l'hésitation.....	46
Manger et boire	46
Relation sexuelle	46
Le sommeil.....	46
Les vêtements.....	46
La propreté	47
Le voyage	47
Testament	47
Paroles futiles	47
Plaisanterie	47
Fréquentation et réunions	47
Témoignage.....	48
Jurer.....	48
Résumé des attributs et des qualités des croyants fidèles	49
Glossiare.....	Error! Bookmark not defined.
Table des matières	56